

République de Guinée



Ministère du Plan

gtz

Coopération Technique Allemande

Etude sur le rôle de l'éducation non formelle dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en Guinée

RAPPORT FINAL

Réalisée par:

Amadou DIALLO

Tél.: 59 39 45

E-Mail: adiallo@afribone.net.gn

ou amadoukouroussa@yahoo.fr

Conakry, le 9 mars 2006

Sommaire

Liste des annexes	1
Liste des tableaux	2
Liste des abréviations.....	3
1 Résumé.....	4
2 Introduction	5
3 Contexte général.....	5
3.1 Le secteur de l'éducation dans le DSRP	5
3.2 Aspects démographiques.....	6
3.3 Opportunités et défis.....	7
4 Description du secteur.....	8
4.1 Notions de base.....	8
4.2 Etat des lieux de l'ENF en Guinée, 2005.....	9
4.3 Objectifs pour l'an 2013	11
4.4 Le sous-secteur de l'alphabétisation	11
4.4.1 Cadre institutionnel.....	11
4.4.2 Le suivi-évaluation des centres d'alphabétisation et de post-alphabétisation...	12
4.4.3 L'évaluation des programmes d'alphabétisation	13
4.4.4 Les forces et les faiblesses.....	13
4.4.5 L'élaboration d'un plan de formation annuel	16
4.5 Le sous-secteur des Centres Nafa.....	17
4.5.1 Cadre institutionnel.....	17
4.5.2 Fonction des Centres Nafa	18
4.5.3 Les forces et les faiblesses.....	18
4.6 Le sous-secteur de l'éducation spéciale.....	20
4.6.1 Cadre institutionnel.....	20
4.6.2 Situation actuelle et prévisionnelle.....	20
4.6.3 Le rapprochement entre établissements spécialisés et secteur ordinaire	22
5 Conclusions.....	22
6 Recommandations	23

Liste des annexes

Annexe 1 Termes de référence	25
Annexe 2 Approche méthodologique.....	28
Annexe 3 Questionnaire destiné aux cadres de la CONEBAT	29
Annexe 4 Questionnaire destiné aux Chefs de Division du SNA	30
Annexe 5 Questionnaire destiné aux Chefs de Section du SNA.....	31
Annexe 6 Les fiches d'évaluation	34
Annexe 7 L'alphabétisation des adultes: Analyse des objectifs (horizon 2015).....	43
Annexe 8 Cadre logique indicatif, DSRP II: Alphabétisation des adultes	44
Annexe 9 Education intégrative et spéciale: Analyse des objectifs (horizon 2015)	45
Annexe 10 Cadre logique indicatif, DSRP II: Education intégrative et spéciale.....	46
Annexe 11 Bibliographie.....	47

Liste des tableaux

Tableau 1	Evolution de la population scolarisable, 2001-2005.....	6
Tableau 2	Nouvelles inscriptions en 1ère année, 2001-2005.....	7
Tableau 3	Répartition approximative de la population cible des Centres Nafa et des CAP, 2002-2005.....	7
Tableau 4	Les apprenants des centres d'alphabétisation, 2005.....	10
Tableau 5	Evolution du nombre de Centres Nafa, 1993-2006.....	17
Tableau 6	Nombre d'enfants handicapés, 2001-2005.....	20
Tableau 7	Nombre d'enfants handicapés de 0 à 18 ans, prévision 2010.....	21

Liste des abréviations

ACA	Antenne Communale d'Alphabétisation
APA	Antenne Préfectorale d'Alphabétisation
APEAE	Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole
ARA	Antenne Régionale d'Alphabétisation
BM	Banque Mondiale
CAP	Centre d'Alphabétisation Professionnalisante
CONEBAT	Commission Nationale de l'Education de Base pour Tous
DEV	Direction de l'Education de la Ville de Conakry
DCE	Direction Communale de l'Education
DM	Déficiences Mentales
DNPPS	Direction Nationale de la Protection et de la Promotion Sociale
DNS	Direction Nationale de la Statistique
DPE	Direction Préfectorale de l'Education
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSPE	Direction Sous Préfectorale de l'Education
ENF	Education Non Formelle
EPT	Education Pour Tous
EPT-PA	Education Pour Tous – Procédure Accélérée
FMI	Fond Monétaire International
FNUAP	Fond des Nations Unies pour la Population
GTZ	Agence Allemande de Coopération Technique
IMI	Infirmités des Membres Inférieurs
IMS	Infirmités des Membres Supérieurs
MASPFE	Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de L'Enfance
MEPU-EC	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
SSP	Service de Statistique et de Planification
SNA	Service National d'Alphabétisation
SNIES	Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires
TBI	Taux Brut d'Inscription
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDR	Termes de Référence
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
SIDA	Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

1 Résumé

Environ 40% de la population guinéenne vit en dessous du seuil de pauvreté absolue et 13% en dessous du seuil d'extrême pauvreté. Cette prévalence est plus marquée en milieu rural, et touche particulièrement les femmes. Cet état de fait a entraîné des difficultés multiples pour la réalisation de l'éducation pour tous.

Au niveau de l'éducation non formelle (ENF), les principales difficultés sont:

- L'insuffisance des ressources allouées au secteur,
- L'absence de politique de pérennisation des actions d'alphabétisation,
- L'insuffisance des Centres Nafa,
- L'insuffisance des Centres d'Alphabétisation Professionnalisante (CAP),
- Le manque de politique d'insertion des handicapés dans le formel,
- La faiblesse des effectifs enseignants,
- Le manque de matériels didactiques et pédagogiques appropriés, et
- Le bas taux d'achèvement par cycle ainsi que la faible qualité de l'enseignement.

Pour venir au bout de ses difficultés, une plus grande participation des bénéficiaires et un appui financier des partenaires au développement sont nécessaires.

Cette étude propose une série de recommandations en faveur du secteur de l'Education Non Formelle et de l'éducation spéciale dans le but de contribuer à la réduction de la pauvreté en Guinée.

2 Introduction

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été adopté par la Guinée en janvier 2002 et approuvé par les institutions de Brettons Woods (BM et FMI) en juillet 2002. En effet, c'est depuis le mois de janvier 2002 que le DSRP est devenu le cadre unique de toute politique économique et sociale du pays.

La présente étude sur le secteur de l'éducation non formelle (ENF), avec ses trois sous-secteurs de l'alphabétisation, des Centres Nafa et l'éducation spéciale (appui aux handicapés) a donc été organisée et financée par l'Agence Allemande de Coopération Technique (GTZ) dans le but d'aider le Gouvernement guinéen à évaluer les expériences du DSRP dans le domaine de l'ENF, qui touche de manière directe les soucis et besoins d'une large partie des populations les plus défavorisées du pays.¹

Cette étude se propose d'abord de retracer de manière grossière les grands axes du DSRP, le contexte de démographie qui a prévalu jusqu'à ce jour et les principales opportunités et les défis auxquels l'ENF est confrontée aujourd'hui. Il sera ensuite présenté le cadre institutionnel, les modes de fonctionnement des principales structures évoluant dans l'ENF et les forces et faiblesses dans chacun des sous-secteurs. A la lumière des informations pertinentes recueillies pendant la période d'investigation, des conclusions et des recommandations seront formulées pour considération lors de la préparation de la prochaine Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP).

3 Contexte général

3.1 *Le secteur de l'éducation dans le DSRP*

La République de Guinée, pays de l'Afrique de l'Ouest, figure parmi les pays les moins avancés. Environ 54% de la population (en 2005) vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Par ailleurs, selon les statistiques les plus récentes (2002), l'incidence de la pauvreté était de 23,5% en milieu urbain et de 59,9% en milieu rural. (Source: Camara 2006, pages 8-10.) Cette pauvreté touche davantage les femmes que les hommes.

Cet environnement national peu favorable a poussé la Guinée, à l'instar de plusieurs autres pays en développement, à opérer des ajustements susceptibles de mener vers un développement durable. Entre autres, le Gouvernement guinéen a élaboré et approuvé le DSRP, qui se fixe pour objectifs (axes) principaux:

- (i) La croissance économique en faveur des pauvres,
- (ii) Le développement des services de base et l'accès équitable à ses services et
- (iii) L'amélioration de la gouvernance et le renforcement du cadre institutionnel et humain.

La meilleure valorisation des ressources humaines disponibles étant un des aspects transversaux de cette stratégie, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation se place au centre du DSRP.

Signalons aussi, que les objectifs de la politique éducative en Guinée contenus dans le DSRP s'articulent autour de la formation du capital humain qui contribue à la croissance économique et ainsi à la réduction de la pauvreté. Cette formation se manifeste principalement par:

¹ Le mot «Nafa» n'est pas un sigle, c'est un substantif qui signifie dans la plupart des langues guinéennes «bénéfice, profil, intérêt évident». Il existe deux types de Centre Nafa: le type féminin et le type mixte. Le Centre Nafa féminin est un centre qui n'abrite que des filles de 10 à 14 ans alors que le centre mixte abrite des filles et des garçons de 10 à 16 ans.

- Un développement universel de la scolarisation de base et l'inclusion des populations pauvres en vue de leur participation à la dynamique économique et sociale;
- Un développement de l'enseignement technique et supérieur en adéquation avec la demande du secteur économique.

Cette politique vise prioritairement la réalisation d'un taux de scolarisation et d'achèvement du primaire de 100% en 2015, mais aussi la promotion de l'éducation préscolaire, l'élargissement de l'accès à la formation technique et professionnelle, ainsi que le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

3.2 Aspects démographiques

Selon les données du recensement de la population en 1996, la population de la Guinée se caractérise par:

- *Sa jeunesse*: Les jeunes constituent la masse la plus importante de la population. Les moins de 15 ans représentent 45,5%; les enfants de 0 à 18 ans représentent à eux seuls plus de la moitié de la population. La tranche des jeunes de 10 à 30 ans constitue l'essentiel de la population active.
- *L'importance de la tranche des femmes*: Les femmes forment environ 51% de la population et 48% de la population active (source : Ministère du Plan / DNS 1996).

Avec un taux d'accroissement démographique de l'ordre de 2,8% par an, la Guinée connaîtra très prochainement une très importante demande de scolarisation.

Le taux annuel d'accroissement de la population de 7 ans est de 0,95%. Sur cette base, la population scolarisable en 2001 a été estimée à 272.065 enfants; les prévisions suivantes (**Tableau 1**) ont été établies sur cette base.

Tableau 1 Evolution de la population scolarisable, 2001-2005

Population	2001	2002	2003	2004	2005
Enfants de 7 ans	239.067	241.338	243.631	245.945	248.282
Enfants de 7 à 12 ans	1.236.273	1.248.018	1.259.874	1.271.843	1.283.925

Source: Ministère du Plan / DNS 1996.

Il convient de noter que cette tendance devrait s'accroître si l'on tient compte de l'effet de la baisse du taux de mortalité infantile (98‰ en 1998) liée à l'amélioration de la couverture sanitaire.

Selon les informations recueillies à partir de la base de données contenues dans l'annuaire statistiques 2004-2005 du Service Statistique et Planification (SSP) du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique (MEPU-EC), la situation actuelle des indicateurs liés à la scolarisation se présente de la façon suivante.

En 1997/98, le Taux Brut d'Inscription (TBI) était de 51%, dont 43% pour les filles. En 2000/01, ce taux est passé à 66%, dont 60% pour les filles. Entre-temps, le nombre de nouvelles inscriptions en 1^{ère} année a connu une forte progression, surtout en 2003 (voir **Tableau 2**).

Tableau 2 Nouvelles inscriptions en 1ère année, 2001-2005

Population	2001	2002	2003	2004	2005
Nouvelles inscriptions	155.679	158.025	194.763	215.213	221.772
dont filles	70.473	72.085	89.756	99.530	103.448
Croissance annuelle	-	1,5%	23,2%	10,5%	3,0%
dont filles	-	2,3%	24,5%	10,9%	3,9%

Source: N.N., Rapport EPT 2005.

Dans l'ensemble, l'objectif de 90% du TBI au primaire en 2005 n'a pas été réalisé, le taux actuel étant de 65%. En milieu urbain, les progrès sont meilleurs (84,5%) en comparaison des zones rurales (56%). Le TBI des garçons (66,7%) est supérieur à celui des filles (63%). Ces disparités persistantes justifient l'orientation des efforts d'amélioration de l'accès vers les zones et les couches sociales défavorisées.

Sur la période 2002-2005 le pourcentage de filles inscrites n'a pas dépassé les 47%. Il commence à 45% en 2001 et garde la valeur constante de 46% jusqu'en 2005 ou il atteint les 47%. Le chemin est encore long à parcourir avant l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) quant au Taux Brut de Scolarisation (TBS) des filles en milieu rural.

Sur la période 2002-2003, on observe une croissance globale annuelle de 24,5% du TBI. Ce taux de progression, s'il était maintenu, allait permettre de dépasser l'objectif de 90% de TBI au primaire en 2005.

La connaissance du Taux Net de Scolarisation (TNS) et du taux de déperdition scolaire au primaire, nous permet de déterminer le tableau d'évolution de la population cible des Centres Nafa et les CAP.

Tableau 3 Répartition approximative de la population cible des Centres Nafa et des CAP, 2002-2005

Population	2002	2003	2004	2005
Enfants 7 ans non scolarisés ²	116.386	116.625	82.496	64.680
Elèves (8 – 12 ans) déscolarisés ³	1.201	5.640	4.313	8.017
Total	117.587	122.264	86.809	72.697

Source: Ministère du Plan / DNS 1996, N.N. rapport PEPT 2005 (pages 10 et 20), propres calculs.

En ce début 2006, le nombre d'inscrits dans les Centres Nafa se chiffre environ à 11.400. Comparer ce chiffre au nombre de la population cible de ces centres nous donne le nombre probable de personnes devant faire parti demain des personnes à alphabétiser si des mesures d'urgences ne sont pas envisagées dans le cadre de leur insertion dans les Centres Nafa.

3.3 Opportunités et défis

Opportunités

Le contexte de la mise en œuvre de la politique nationale de l'ENF est caractérisé par des atouts réels qui constituent autant d'opportunités de construire et de développer un partenariat solide, fécond et durable.

² Le nombre d'enfants non scolarisés est la différence entre la population d'enfants à 7 an (l'âge d'aller à l'école) et l'effectif des nouveaux inscrits.

³ Le nombre d'enfants déscolarisés est le produit du nombre d'enfants scolarisés par le taux d'abandon.

A ce titre il convient de mentionner:

- Le dynamisme du secteur et l'émergence du côté de l'Etat, d'une véritable dynamique partenariale impliquant notamment la société civile (ONG...) et les collectivités locales;
- L'engagement des partenaires, notamment des partenaires au développement et des collectivités, dans le processus d'élaboration de la politique d'ENF.

Défis

En 2006, malgré plusieurs programmes et projets d'éducation dans divers domaines, réalisés par le gouvernement et ses partenaires au développement, la Guinée enregistre aujourd'hui:

- L'un des taux les plus élevés d'élèves déscolarisés, le taux de déperdition est de 7,7% pour 2005 et d'enfants non scolarisés de la sous-région, le TBS est de 63% (voir N.N. Rapport PEPT 2005);
- L'un des taux les plus élevés d'analphabétisme de la sous-région: 60% de la population adulte ne savent ni lire ni écrire. Ce taux est notamment plus élevé chez les femmes 79%;
- Des disparités importantes entre zones, préfectures et sexe en matière d'alphabetisation;
- Une insuffisance de ressources en faveur de l'alphabetisation (centres d'alphabetisation professionnalisante et Centres Nafa);
- L'absence du cadre d'insertion dans le système éducatif des jeunes handicapés.

En plus de ces défis à relever, l'un des objectifs du Gouvernement guinéen dans les années à venir concernant le sous secteur de l'ENF et les centres d'enseignement spécial est qu'ils doivent contribuer:

- Au développement et à la lutte contre la pauvreté par l'accroissement de la participation des populations à la production active du pays;
- A la lutte contre l'obscurantisme par l'accès à l'éducation des populations défavorisées et démunies;
- A la diminution de manière significative du taux d'analphabétisme des adultes, notamment des femmes;
- A accroître l'accès à l'éducation formelle aux couches de la population marginalisée par le système éducatif;
- A l'atteinte de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD), la scolarisation universelle de tous les enfants, y compris les enfants handicapés.

Signalons que dans les objectifs quantitatifs du DSRP, du plan sectoriel et proposition EPT et EPT-PA, aucune mention n'est faite sur la prise en charge des enfants handicapés. Considérant que le nombre d'enfants handicapés augmente chaque année, il est souhaitable que ce vide institutionnel soit comblé le plus rapidement que possible.

L'ampleur du défi est grande. La non satisfaction de ces contraintes peut constituer un frein pour la réduction de la pauvreté, mais aussi une pression considérable par rapport à la stabilité sociale et politique de notre pays.

4 Description du secteur

4.1 Notions de base

L'Education Non Formelle (ENF) est un processus organisé qui permet aux apprenants de développer leurs valeurs, des aptitudes et compétences autres que celles acquises dans le cadre de l'éducation formelle. Ces aptitudes (aussi appelées aptitudes personnelles) comprennent une vaste série de compétences – interpersonnelles, d'équipe, organisationnelles, gestion des conflits, conscience interculturelle, direction, planification, organisation, coordina-

tion et résolution pratique de problèmes, confiance en soi, discipline, et responsabilité. (Source : FJUE 2005)

Ce qui caractérise l'ENF, c'est que des individus, en l'occurrence des participants, sont les acteurs du processus d'éducation et d'apprentissage. Les méthodes utilisées visent à équiper les jeunes et les adultes des outils pour améliorer leurs aptitudes et compétences. L'apprentissage est un processus constant, et l'une de ses composantes essentielle est le fait d'apprendre en faisant. Le terme « non formel » n'implique pas un manque de structure; le processus d'apprentissage non formel étant partagé et conçu de telle sorte qu'il crée un environnement où l'apprenant est l'architecte du développement de ses aptitudes.

S'agissant de *l'éducation des adultes*, "Elle a pour tâche, de satisfaire aux besoins et aspirations de l'adulte dans toute leur diversité. Elle commande une conception dynamique et fonctionnelle de l'éducation par rapport à la conception intellectuelle traditionnelle. Dans cette perspective fonctionnelle, on ne part pas d'un programme établi d'avance ni de la division du savoir par matières séparées, telle qu'elle est établie par l'enseignement traditionnel, mais on part de situations concrètes, de problèmes actuels auxquels les intéressés eux-mêmes doivent trouver une solution. La formation économique, sociale et politique des adultes doit se faire en partant de leurs activités de tous les jours et de leurs préoccupations fondamentales. Si la formation économique, politique et sociale de l'adulte a pour point de départ la compréhension de sa propre situation, il est évident que l'adulte ne se borne pas à l'étude contemplative des problèmes sociaux; il les étudie en vue d'améliorer sa propre vie matérielle et morale." (Chérif 1997)

Parlant de l'éducation spéciale, il s'agit de "tout enseignement général ou professionnel dispensé à des handicapés physiques ou mentaux et à des défavorisés sociaux dont les besoins éducatifs exigent des programmes et des méthodes autres que ceux considérés comme normaux". (Chérif 1997)

En terme général, la classification d'une activité éducative comme éducation formelle, non formelle ou informelle réside dans trois critères:

- 1) Les activités éducatives sont-elles structurées dans le cadre du système scolaire et universitaire?
- 2) Y a-t-il existence ou non de reconnaissance officielle d'acquis (diplômes ou titres) à la fin de la formation?
- 3) Y a-t-il une intentionnalité éducative clairement annoncée?

Si les trois critères sont présents, il s'agit d'éducation formelle; si le troisième au moins est présent, il s'agit d'éducation non formelle; si le troisième n'est pas posé a priori, on est dans une situation d'éducation informelle.

En République de Guinée, l'éducation spéciale n'est pas intégrée dans le système scolaire et universitaire (critère no. 1), Cependant, l'intentionnalité éducative de ce domaine d'activités éducatives est clairement annoncée par les institutions qu'y sont impliquées (critère no. 3). Par conséquent, dans le cadre de l'étude présente, on la traitera comme étant un sous-secteur de l'ENF.

4.2 Etat des lieux de l'ENF en Guinée, 2005

L'ENF figure explicitement parmi les objectifs du DSRP. Il s'agit de l'objectif «Renforcement de l'éducation non formelle favorisant les filles et les adultes des couches défavorisées», à réaliser à partir de l'extension des Centres Nafa, «écoles de la seconde chance», en vue d'offrir des opportunités aux jeunes non scolarisés et déscolarisés, et de la création d'écoles intégratrices pour assurer l'éducation spécifique des handicapés physiques et mentaux».

Seulement, cet objectif et les activités afférentes viennent en troisième position dans l'ordre de priorité des objectifs fixés. (MEF 2002, Annexe 1, page 12) ⁴

Les principales caractéristiques de la situation actuelle dans le domaine de l'ENF sont les suivantes (voir MEPU-EC / IIZ / DVV 2004):

- 72% d'une population de plus de huit millions d'habitants en Guinée sont analphabètes, dont 79% sont des femmes et 86% sont en zone rurale;
- Les régions les plus touchées sont celles des régions de Labé (78,5%) et Conakry (77,25%);
- Plus de 1.400.000 jeunes non scolarisés ou déscolarisés post-primaires sont laissés pour compte;
- Aucune politique d'intégration des enfants handicapés dans les structures d'enseignement primaire et secondaire;
- La situation des enfants handicapés n'est pas prise en compte dans les critères de construction d'infrastructures scolaires au niveau du Service National d'Infrastructure et d'Equipement Scolaire (SNIES).

Le nombre d'inscrits dans les centres d'alphabétisation ce chiffre à 87.788 contre près de quatre millions représentant le nombre de personnes analphabètes (le nombre d'apprenants par groupe pédagogique varie entre 25 et 30). Dans un village, il peut y avoir pour le centre d'alphabétisation plus d'un groupe pédagogique. Faute de données fiables, nous ne pouvons donner le tableau de progression du nombre d'apprenants par centre d'alphabétisation et le nombre d'apprenants par centre de post-alphabétisation sur la période 2001-2006.

Tableau 4 Les apprenants des centres d'alphabétisation, 2005

Population	Nombre d'inscrits	Nombre d'apprenants évalués	Nombre d'apprenants admis	Taux d'abandons (en %)
Total	87.788	68.578	63.739	18,1%
Femmes	47.227	35.796	32.769	24,2%

Source : SNA

Le pourcentage d'admis est de 92,9% au total, dont 91,5% des femmes.

Ces indicateurs sont le reflet de nombreux problèmes, notamment des suivants:

- Une mauvaise identification et la non prise en compte des besoins de formation spécifiques réels exprimés par les bénéficiaires;
- Une mauvaise organisation pédagogique des apprenants et des programmes;
- Une insuffisance de visibilité dans les résultats;
- Un manque de rigueur dans la mise en œuvre des programmes;
- Une inadéquation entre l'offre d'éducation et les compétences recherchées;
- Une insuffisance de qualification du personnel d'animation, d'encadrement et de supervision;
- Une insuffisance de coordination des interventions;
- Un chevauchement dans la livraison des programmes d'alphabétisation des différents intervenants;
- Une insuffisance des ressources allouées au sous secteur;
- Une absence ou insuffisance d'organisation de la société civile;
- Une absence de politique de pérennisation des actions d'alphabétisation;

⁴ Les indicateurs proposés à ce niveau ont été: (a) le taux d'alphabétisation (35%), (b) le nombre de Centres Nafa construits et fonctionnels, (c) le pourcentage des filles formées et (d) le nombre d'écoles intégratrices construites et fonctionnelles.

- Une animation non rémunérée.

4.3 Objectifs pour l'an 2013

Selon le cadre logique du Service National d'Alphabétisation (SNA), les objectifs de la politique nationale de l'ENF pour la période 2001-2013 sont les suivants:

- Elever le taux d'alphabétisation de 38% à 50% au sein de la population en général et celui des femmes de 21% à 39%, soit environ 535.000 jeunes (de 9-14 ans) et adultes (de 15 ans et plus) avec au moins 70% de femmes;
- Réduire les disparités entre sexes et zones;
- Créer et développer un environnement lettré;
- Assurer une auto-gestion et une pérennisation des centres;
- Contribuer à accroître le taux de scolarisation.

Signalons qu'aucun objectif à atteindre n'a été fixé pour les enfants handicapés ni dans le Programme EPT ni dans le DRSP.

4.4 Le sous-secteur de l'alphabétisation

En République de Guinée, l'alphabétisation se fait en français et en langue nationale selon les régions. A côté de l'alphabet national, adopté par décret (n°19/PRG/ du 10 mars 1989) pour les langues nationales et l'alphabet latin, sont utilisés deux autres alphabets: l'alphabet arabe harmonisé (ajaimi) de l'UNESCO pour la langue Pular et l'alphabet N'ko pour la langue Malinka⁵. Ces deux alphabets sont notamment utilisés par des ONG et des projets de développement. Les alphabétiseurs de quelques ONG et projets de développement ont traduit et diffusé le livre saint de l'Islam, le Coran, dans les langues nationales avec ces deux alphabets. (Source : Chérif 1997)

4.4.1 Cadre institutionnel

Le Service National d'Alphabétisation (SNA) a pour mission la définition de la politique nationale du Gouvernement en matière d'alphabétisation, de coordination de la mise en œuvre et du suivi de l'exécution de cette politique. Il est particulièrement chargé (voir SNA 2003):

- De la sensibilisation de l'impulsion et de coordination des activités d'alphabétisation et de post-alphabétisation;
- De l'identification des sites des CAP, de la formation des formateurs, de la définition des normes et valeurs éducatives;
- De l'évaluation à mi-parcours;
- Du suivi-évaluation;
- De la mise en place d'une banque de données, de la production et de la diffusion des statistiques.

Il participe au comité d'évaluation technique et de sélection des sous projets présentés par les opérateurs. En cas d'irrégularité constaté sur le terrain avant le passage des certificateurs, le SNA et la Commission Nationale de l'Education de Base pour Tous (CONEBAT) informe l'agence d'exécution en vue d'une prise de décision. Le SNA a la responsabilité de la gestion globale du programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EPT, le SNA bénéficie d'une sous-composante dénommée **l'alphabétisation des adultes et éducation non formelle**. Elle est l'une des sous composantes de la composante « Qualité ».

Les objectifs spécifiques de ce programme au niveau de l'alphabétisation des adultes sont:

⁵ N'ko en langue Malinka signifie « je dis ».

- Développer et appuyer les programmes pilotes de la gestion des enfants de la rue,
- Appliquer le manuel de procédures élaboré pour l'alphabétisation des adultes,
- Développer des matériels didactiques adaptés à l'alphabétisation,
- Renforcer les liens entre tous les acteurs opérants dans l'alphabétisation et le non formel (ONG, bailleurs de fonds et formateurs),
- Etendre le programme d'alphabétisation des adultes à l'échelle nationale,
- Développer l'alphabétisation fonctionnelle (liée à l'emploi),
- Vulgariser les Centres Nafa,
- Instaurer des passerelles entre les Centres Nafa et les écoles du secteur formel.

Le Service National d'Alphabétisation (SNA) est structuré de la façon suivante:

a) Niveau central: La Direction Générale (équipe centrale), basée à Conakry, comporte:

- Un service administratif et financier pour l'appui logistique,
- Un service stratégie – planification - évaluation comportant trois (3) sections:
 - ✓ La section planification et évaluation,
 - ✓ La section programmes, méthodes d'alphabétisation et formation,
 - ✓ La section outils stratégiques et moyens didactiques,
- Un service des opérations avec deux sections:
 - ✓ La section coordination des opérations,
 - ✓ La section documentation et information.

b) Au niveau déconcentré il existe:

- 8 antennes régionales d'alphabétisation composées chacune d'un cadre sous l'autorité de l'Inspecteur Régional de l'Education (IRE),
- 33 antennes préfectorales d'alphabétisation composées chacune de trois cadres sous l'autorité du Directeur Préfectoral de l'Education (DPE),
- 5 antennes communales d'alphabétisation composées chacune de trois cadres sous l'autorité du Directeur Communal de l'Education (DCE).

4.4.2 *Le suivi-évaluation des centres d'alphabétisation et de post-alphabétisation*

La conception et l'élaboration du système de suivi et évaluation à tous les niveaux de la chaîne reviennent au service stratégie – planification - évaluation. A ce titre, et en collaboration avec les structures déconcentrées du SNA, il doit produire, entre autres:

- Le système d'information des centres d'alphabétisation et de post-alphabétisation,
- Le document de bilan annuel de l'ENF,
- Le plan de formation initiale et continue des cadres du SNA ainsi que leur perfectionnement,
- L'évaluation des programmes de formation, et notamment l'impact qualitatif des apprentissages,
- Les études de développement sur le sous-secteur.

Sur la période 2002-2004, qui coïncide aussi avec la mise en place du Programme EPT et de la stratégie du «faire-faire»⁶, on observe que les effectifs des apprenants ont augmenté, notamment celui des femmes. Ce taux de progression, s'il est amélioré, permettra l'alphabétisation de 50% de la population analphabète en général, préconisés dans le PEPT.

⁶ Cette stratégie se définit comme la répartition fonctionnelle des rôles et responsabilités entre l'Etat et la société civile (opérateurs en alphabétisation) qui sont les ONG et les associations.

C'est un début encourageant au niveau de l'accès, mais la question des alphabétiseurs se posera indéniablement dans les prochaines années, et cette progression honorable des effectifs alphabétisés risque de buter à une insuffisance d'alphabétiseurs dans très peu d'années. En tenant compte d'un ratio vraisemblable d'apprenants par alphabétiseur de 20 et de la démographie du pays, les projections indiquent qu'il faudra disposer en moyenne d'un stock annuel d'environ 3000 alphabétiseurs sur la période 2005-2013. Un recours massif aux anciens apprenants comme alphabétiseurs, sans une formation adéquate et un suivi pédagogique régulier, risque d'hypothéquer davantage l'efficacité interne du programme déjà assez médiocre.

S'agissant des *centres de post-alphabétisation*, ils comprennent les groupements féminins associés. Les activités économiques de ces groupements couvrent un éventail d'activités génératrices de revenus dont l'extraction d'huile, le tissage, l'embouche bovine, la teinture, l'artisanat, et petit commerce. Malheureusement, le système de collecte de données du SNA ne couvre pas l'ensemble des centres de post-alphabétisation et encore moins les activités économiques qui gravitent autour de ces structures.

4.4.3 L'évaluation des programmes d'alphabétisation

L'efficacité, la pertinence et la qualité des apprentissages dans les centres passent par les programmes dispensés et les approches appliquées, et aussi par l'adéquation entre les choix pédagogiques et les moyens mis en œuvre. Un programme de formation comprend un ensemble d'objectifs, de contenus organisés de façon séquentielle, des moyens didactiques, d'activités d'apprentissage et de procédés d'évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs. Il va de soi que toute analyse de programme reviendrait à évaluer cet ensemble d'éléments.

Actuellement, l'un des travaux fait par la CONEBAT et le SNA consiste en l'évaluation des syllabaires des livrets de lecture, d'écriture et de calculs de l'apprenant, même si le SNA est sensé concevoir les curricula de l'ENF. Ces curricula datent de 2003, cependant, dans le cadre de leur toilettage, le SNA les adapte aux besoins des bénéficiaires (éducation à l'environnement, bonne gouvernance, sensibilisation à l'éducation des filles...) et aux dangers de la vie moderne (VIH/SIDA, pollution, violence, travail des enfants...). Il existe au niveau du SNA des livrets sur le VIH/SIDA, sur la pollution, sur la bonne gouvernance, sur le travail des enfants.

Il s'agit ici de 3 niveaux: (i) l'apprentissage instrumentale de la lecture, de l'écriture et du calcul (ii) la formation générale sur des thèmes comme la citoyenneté, les IST/SIDA, l'hygiène et la salubrité, l'environnement etc. (iii) la formation spécifique rattachée à une fonction, à une catégorie socio-professionnelle, à une filière ou encore à un métier. Signalent cependant que les deux derniers niveaux relèvent de la post-alphabétisation.

4.4.4 Les forces et les faiblesses

Les forces

Le système de suivi et évaluation est bien décentralisé

L'organisation des structures de gestion de l'ENF est décentralisée jusqu'au niveau local (national, régional, préfectoral, communautaire). Le SNA dispose de 8 antennes régionales d'alphabétisation, de 33 antennes préfectorales d'alphabétisation et des Comités locaux au niveau des centres qui sont chargés du suivi et du contrôle. La force du système réside dans le fait qu'il soit automatiquement alimenté à la base, au niveau local.

A terme et advenant un renforcement de leurs capacités en moyens humains et matériels, les inspections régionales de l'éducation pourraient être en mesure de produire les statistiques au niveau régional et s'adapter aux changements introduits dans le cadre de la nouvelle stratégie du «faire-faire».

Les outils de collecte de données sont plus ou moins standardisés

Une des forces du système de suivi réside dans le fait qu'il existe des fiches de collecte. Ces fiches comportent une série de tableaux uniformisés pour tous les centres. Il en est de même en ce qui concerne les batteries de tests. Cela facilite le traitement, l'analyse de données et la production des documents de synthèse et de bilan annuel.

Le processus de production de l'information de la campagne est maîtrisé par les agents du SNA

Au vu du travail effectué, on constate que les agents du SNA, comme ceux des structures déconcentrées, possèdent une bonne maîtrise de l'ensemble du processus de production de l'information, même si cela se fait manuellement et dans des conditions matérielles peu pratiques au niveau déconcentré. Cette force sera un atout majeur pour l'implantation du processus d'informatisation de la gestion du système qui est en vue. Les cadres du SNA impliqués dans la production de l'information possèdent tous une formation initiale en alphabétisation; et ils ont une bonne connaissance des concepts et des problématiques du sous secteur. La pratique est bien rodée et un document de synthèse sur la campagne annuelle est produit dans un temps raisonnable.

Les faiblesses

Le système d'information du SNA comporte des faiblesses qui rendent peu efficace la gestion et l'évaluation des programmes et projets en cours d'exécution.

Les informations recueillies ne sont ni complètes ni régulières

Nous pouvons affirmer à partir de la base de données actuelle du SNA que les informations ne sont pas périodiquement recueillies. En plus, les données collectées ne couvrent pas les aspects quantitatifs, pédagogiques, administratifs, les sources de financement des centres d'alphabétisation et de post-alphabétisation et les activités des groupements féminins (boutiques villageoises, embouche bovine,...).

La couverture du système par les structures du SNA est insuffisante

Sur le plan de la couverture, et donc de la collecte de données, le constat est que certaines interventions qui comportent des volets alphabétisation des adultes échappent complètement à l'administration du SNA, au niveau central comme au niveau déconcentré. Il faut dire qu'une foule hétéroclite d'intervenants (projets d'alphabétisation sur financement PTF greffés à une activité principale de production, ONG, associations locales ou communautaires,...) peuvent dispenser des cours d'alphabétisation sans que les structures déconcentrées du SNA n'y soient associées. Malheureusement, cela a pour conséquence de fausser la réalité, les indicateurs de performance et les progrès accomplis dans l'accès. Cela rend peu fiable tout processus de suivi et évaluation du système.

Faute de moyens humains, financiers et matériels, le système de collecte ne couvre pas l'ensemble des centres d'alphabétisation, des centres de post-alphabétisation et des activités économiques rattachées.

Les informations sont disparates et peu fiables

Actuellement et en dépit de la longue histoire en matière d'éducation des adultes en Guinée et du nombre important des programmes et projets exécutés au niveau du sous secteur, le SNA n'a toujours pas une base de données fiables sur l'ENF.

L'absence d'informatisation des données existantes sur l'ENF rend impossible toute harmonisation et systématisation de collecte, de traitement et de présentation de données. De ce fait, il en résulte un système d'information disparate et peu fiable.

Les causes du faible taux de réussite ne sont pas encore analysées

A l'heure actuelle, le système de suivi et évaluation de SNA ne permet pas de rendre compte des aspects qualitatifs des apprentissages et encore moins les compétences de vie des apprenants. Les tests administrés aux apprenants portent davantage sur les compétences de type scolaire (lecture, écriture, dictée, calculs, résolution de problèmes simples) et servent avant tout à la répartition par niveau des apprenants. De façon académique, la réussite d'un apprenant est globalement fonction:

- de la qualification et motivation du maître alphabétiseur,
- de la qualité des fournitures en matériels pédagogiques,
- des caractéristiques socio-économiques de l'apprenant,
- du niveau éducatif de l'apprenant (par exemple, s'il est alphabétisé dans une autre langue...) et
- des approches et méthodes pédagogiques employées (adaptabilité des approches par rapport à la vie pratique de l'apprenant).

On note aussi, que le taux de réussite chez les femmes est encore inférieur à celui des hommes, mais sans connaître les causes.

Malheureusement, les services déconcentrés de l'ENF y compris les DSEE disposent de peu de compétences et d'outils d'analyse pour mener une étude sur les causes du faible taux de réussite dans les centres d'alphabétisation.

Les déperditions dans les centres d'alphabétisation échappent le système de suivi

Chaque année, on constate un nombre important d'abandons. Les services déconcentrés du SNA ne disposant pas de ressources nécessaires pour assurer les activités de suivi la situation en temps réel de ces déperditions les échappent complètement.

D'après les rapports périodiques que le SNA reçoit des intervenants sur le terrain, les facteurs explicatifs de ces déperditions sont multiples: la mauvaise qualité de l'environnement de travail, les problèmes liés à l'alphabétiseur, aux horaires et aux organisations pédagogiques des cours... En fait, seule une étude de type qualitatif pourrait déceler les véritables raisons des abandons.

Les alphabétiseurs des centres ne sont pas l'objet d'un suivi systématique

Les alphabétiseurs qui constituent un élément clé dans le processus d'apprentissage des programmes d'alphabétisation ne font pas l'objet de suivi et évaluation régulier et efficace, et ce, tant sur le plan administratif que sur le plan pédagogique. Cela est dû, d'une part, au manque de culture de gestion du personnel, à la faiblesse des structures administratives sur le terrain (encadrement insuffisant) et d'autre part, par la multiplicité des intervenants et conséquemment des approches pour lesquelles ni les inspections ni le SNA ne disposent d'outils appropriés pour un suivi régulier.

La question des alphabétiseurs se posera dramatiquement d'ici quelques années avec l'explosion de la demande du système éducatif formel en maîtres. Cette dimension cruciale n'a pas été prise en compte dans la définition de la stratégie du «faire-faire». Il faudra aussi entreprendre dès maintenant une étude sur les alphabétiseurs: projection du nombre, formation, statut, encadrement, et zones géographiques de recrutement.

Le suivi de l'exécution des programmes de formation n'est pas régulier

Dans les centres d'alphabétisation, le programme de formation inclut à la fois des éléments de compétences liées aux apprentissages (écriture, lecture etc.), compétences professionnelles (couture, embouche, commercialisation des produits etc.) et de vie courante (prise de conscience sur les dangers de la vie moderne: IST, pollution etc.). Présentement le système de suivi et évaluation du SNA ne prend pas en compte toutes ces dimensions.

Le travail qui est fait actuellement consiste seulement en l'évaluation des syllabaires des livrets de lecture, d'écriture et de calculs de l'apprenant. L'objectif de l'évaluation est de répartir les apprenants en plusieurs niveaux. D'autre part, les programmes en question datent en moyenne de 2003. Les faiblesses seraient reliées notamment aux interrogations suivantes:

- La compatibilité entre l'objectif du programme et les horaires effectifs de cours, par exemple, temps théorique versus temps effectif d'apprentissage dans les centres,
- La graduation du programme par rapport à la diversité des niveaux de la clientèle,
- L'équilibre thématique du programme (compétences générales, professionnelle et impact social recherché etc.).

Le système actuel de suivi et évaluation n'est pas propice pour mesurer l'efficacité des programmes de formation administrés dans les centres d'alphabétisation. La nouvelle stratégie du «faire-faire» qui laisse l'exécution directe des programmes à des opérateurs privés complique davantage l'évaluation des programmes de formation par les structures de l'État. En réalité, il s'est développé une multitude d'organisations pédagogiques et d'approches d'intervention que le SNA n'est pas en mesure de pouvoir évaluer. Par conséquent, il faudrait réfléchir sur un nouveau type d'évaluation des programmes adapté à cette nouvelle redistribution des rôles et attributions qu'est la stratégie du «faire-faire».

Les activités des centres de post-alphabétisation et les activités économiques rattachées ne sont pas évaluées

Les activités des centres de post-alphabétisation comprennent les presses villageoises et les groupements féminins qui peuvent y être rattachés. A l'exception des aspects quantitatifs (nombre de membres,...), qui d'ailleurs ne sont que partiellement couverts, les activités des centres de post-alphabétisation ne font pas l'objet d'évaluation. Jusqu'à présent aucune étude ne s'est penchée sur l'efficacité interne et externe de ces centres, sur la rentabilité des activités économiques exercées, sur leur impact socioculturel dans la vie communautaire. Tout le monde est convaincu que tout cela est utile mais rien de plus.

4.4.5 L'élaboration d'un plan de formation annuel

Au vu de l'état de fonctionnement du SNA, il va de soi qu'aucun plan de formation n'ait été élaboré jusqu'à présent. Le service doit d'abord commencer par produire ce document, qui doit comporter:

- Une analyse des besoins en formation,
- Des objectifs et des contenus des formations identifiées en procédant à des prévisions de formation en rapport avec le développement de l'ENF,
- Des stratégies (moyens pour que les formations prévues produisent des résultats tangibles pour réaliser des objectifs durables, avec approches théoriques, système d'incitation des bénéficiaires etc.),
- Une évaluation des impacts (mesure des écarts entre les situations avant et après formation pour chaque module de formation).

Parallèlement à la mise en place de ce document, le service de la formation doit se doter d'un système de fiches pour inventorier les besoins en formation, une banque de TDR et requêtes pour la recherche de financement, et un répertoire des institutions de formation au niveau national, régional, voire international.

4.5 Le sous-secteur des Centres Nafa

4.5.1 Cadre institutionnel

La Commission Nationale de l'Education de Base pour Tous (CONEBAT) qui est sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique (MEPU-EC) a pour mission la mise en œuvre de la politique du pays en matière d'éducation non formelle. (Voir SNA 2003)

La réalisation des Centres Nafa (ou Ecoles de la Seconde Chance) s'inscrit dans la droite ligne de la mise en œuvre des grandes orientations stratégiques en matière d'éducation du Gouvernement guinéen. Ces centres regroupent les jeunes déscolarisés ou non scolarisés de 10 à 16 ans. Ils visent deux objectifs généraux qui sont:

- Contribuer à assurer l'éducation de base pour tous,
- Aider les enfants exclus du système formel à mieux participer au développement, à la promotion de leur terroir et à s'y insérer harmonieusement.

Les objectifs spécifiques visés par les Centres Nafa sont les suivants:

- Faire acquérir aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés des connaissances instrumentales (lecture, calcul, écriture) en vue d'accroître leurs performances dans la pratique des activités quotidiennes.
- Développer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être permettant à ces jeunes de comprendre, de transformer positivement et de sauvegarder leur environnement, de s'insérer harmonieusement dans les activités socio-économiques de leur localité et surtout de favoriser les meilleures pratiques d'hygiène, de santé, de sécurité et de droit.
- Offrir la chance d'accéder au formel, à ceux qui en ont la capacité et le désir, en leur permettant de continuer à apprendre et de rattraper leurs camarades en 3 ans contre 6 ans en moyenne à l'école élémentaire.
- Eliminer des disparités éducatives entre zones rurales et urbaines, et entre filles et garçons.

Le premier Centre Nafa a vu le jour en 1993, dans le contexte de leur reconnaissance juridique. Entre-temps on a établi 167 Centres Nafa fonctionnels (voir **Tableau 5**). L'ouverture préconisée de 23 nouveaux centres en 2006 reste à vérifier.

Tableau 5 Evolution du nombre de Centres Nafa, 1993-2006

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de centres créés	1	6	5	26	26	31	15	0	15	25	7	10	0
Nombre de centres au total	1	7	12	38	64	95	110	110	125	150	157	167	167
Croissance (%)	-	-	42%	68%	41%	33%	14%	0%	12%	17%	4%	6%	0%

Source: CONEBAT 2005.

Après l'établissement des premiers 12 centres en 1993-95, on note une période de forte croissance: 98 Centres Nafa (59% du total à ce jour) ont été créés sur une période de quatre ans (1996-99). Par ailleurs, on constate que depuis le démarrage de la mise en œuvre de la SRP (janvier 2002) et jusqu'à la fin de l'année 2005, seulement 42 nouveaux centres ont été créés, soit 25% du total.

L'effectif approximatif des apprenants des Centres Nafa est estimé à 7.644 personnes, sur une capacité de 10.020 (sur la base de 60 apprenants par centre pour 167 centres). Pour les 167 centres existant, on compte 6.878 filles, à savoir 90% de l'effectif actuel.

4.5.2 *Fonction des Centres Nafa*

Globalement, la plupart des Centres Nafa proposent un double cursus: cycle primaire classique (passerelle vers l'enseignement moyen) et cycle de base alternatif (savoirs instrumentaux et compétences techniques).

La pédagogie de ces centres est classique, et le démarrage des apprentissages a lieu en français, langue officielle. Cependant, compte tenu de la diversité du niveau des apprenants et des animateurs, il serait souhaitable que la pédagogie convergente, qui se repose sur l'utilisation de la langue du milieu et sur la conduite d'activités pratiques, soit introduite dans l'approche Nafa.

Ces différentes pédagogies représentent en fait les différentes finalités des écoles, qui doivent correspondre aux attentes des populations. Plus l'école couvre ces attentes, plus son action est efficace.

Les Centres Nafa privilégient l'insertion des jeunes dans leur milieu, mais on constate qu'ils permettent aussi à un certain nombre de jeunes de choisir l'option passerelle pour ceux qui en ont la capacité et le désir.

Dans les zones proches des villes, les familles envisagent une scolarisation longue pour plusieurs de leurs enfants, alors que dans les zones très éloignées des villes, elles veulent que leurs enfants acquièrent rapidement des compétences techniques pour accéder à un emploi; un ou deux enfants seulement sont destinés à poursuivre une scolarité longue.

D'autre part, il existe une préoccupation centrale commune aux écoles communautaires sur la gestion des enseignants. Les animateurs communautaires et les moniteurs étaient rémunérés par la communauté, mais cette charge est devenu trop lourde (communauté pauvre, plusieurs enseignants à payer), c'est l'opérateur qui en assume un appui ponctuel.

Cette précarité a conduit le MEPU-EC à prendre en charge les animateurs qui sont des instituteurs ordinaires et les communautés prennent en charge la rémunération des moniteurs d'initiation et de diversification professionnelle.

4.5.3 *Les forces et les faiblesses*

Retenons que les forces et faiblesses du SNA se recoupent avec ceux des Centres Nafa. Cependant, les Centres Nafa ont permis l'atteinte d'un certain nombre de résultats qui méritent d'être connus. Le Centre Nafa bénéficie de plus en plus d'une meilleure reconnaissance comme un point d'appui à l'éducation de la jeune fille. Il fait également objet d'engouement et motive l'inspiration de bien de pays de la sous-région et d'ailleurs. Le partenariat international qui accompagne les Centres Nafa se renforce, avec l'appui de l'UNICEF, de la GTZ, de la Banque Mondiale, du FNUAP et de Plan Guinée.

Les forces

Un dispositif important est bien établi

Depuis leur création en 1993, les Centres Nafa ont assuré la formation de plus de 15.000 apprenant(e)s qui travaillent à s'insérer dans la vie active.

Les femmes et le milieu rural sont prioritaires

En 2005 les Centres Nafa ruraux au nombre de 149 représentent les 89% du total, et les centres féminins sont au nombre de 148 à savoir 88% du nombre total de Centres Nafa

existant en 2005. C'est dire qu'au Centre Nafa la pyramide de l'équité qui prévaut au formel est renversée.

La fonction de passerelle aux écoles formelles est établie

Les Centres Nafa développent une passerelle devant permettre aux plus aptes, qui le désirent, d'accéder au secteur formel d'éducation. Plus d'un millier d'apprenant(e)s au formel, les plus avancés, attendent les résultats du concours d'accès dans les institutions d'enseignement supérieur après 10 ans de scolarité. (Le nombre d'apprenants ayant accédé au système formel en 2003 a été de 1.064 dont 958 filles.)

Une réponse à l'insuffisance du système éducatif public est nécessaire

Le taux de scolarisation en Guinée est de 78%. Les chiffres relatifs à la déscolarisation et à la déperdition scolaire font état de dysfonctionnement au sein du système éducatif public avec la faible capacité de l'Etat à promouvoir l'accès à l'éducation et surtout en milieu rural et au niveau des filles. Les Centres Nafa sont une des réponses à cette préoccupation.

Les perspectives autour de l'école communautaire sont prometteuses

L'un des avantages fonctionnels proposés par l'école communautaire, qui la distinguent du système formel, peut être par exemple la faiblesse du ratio apprenants par animateur, les méthodes innovantes d'apprentissage et l'adaptation au milieu.

Les Centres Nafa contribuent à l'amélioration des conditions de vie des villageois

Les Centres Nafa ont déjà contribué à l'amélioration des conditions d'hygiène de base dans les localités où ils sont installés. Signalons également qu'ils contribuent au progrès de l'agriculture de base et à la multiplication des activités productives. Les parents sont particulièrement satisfaits par certains aspects des Centres Nafa comme la participation locale, la négociation du temps d'apprentissage ainsi que le rapport école-milieu.

Les faiblesses

Les Centres Nafa connaissent des limites qui sont autant d'entraves à leurs activités

Ces centres sont généralement créés suite à la demande des populations qui font appel aux ONG avec lesquelles elles sont en contact. Puisqu'ils sont adaptés à des milieux défavorisés et construits sur la base d'une prise en charge par des populations démunies, ces centres souffrent d'une grande précarité. Les mesures visant à améliorer leur sort et à les installer durablement dans le système éducatif apparaissent comme une forme de cautionnement du système non formel. Ces mesures n'ont pas pour objectif de concurrencer le système formel.

Le non-paiement des animateurs communautaires a été un facteur limitant au développement des Centres Nafa.

Le taux de transfert vers l'école formel est faible

Un certain équilibre entre les deux options (passerelle et insertion) devrait être une priorité de la CONEBAT. L'école communautaire de base doit privilégier la passerelle vers l'enseignement public formel, le gouvernement guinéen doit d'ailleurs orienter sa politique d'éducation nationale sur la base de cette expérience. En fait, l'enseignement non formel dispensé dans les Centres Nafa renforce le système formel et contribue à le promouvoir auprès de populations marginalisées, qui redécouvrent grâce à lui la scolarisation.

Le matériel didactique est insuffisant

L'amélioration du matériel pédagogique est à rechercher dans le renforcement des compétences et la prise en charge de l'approche genre/population. Enfin, la survie des écoles après le désengagement de l'opérateur est à prévoir. Dans ce sens, les ONG prônent donc une multiplication et une diversification des activités productives dans les villages avec un suivi de gestion pour accroître les possibilités d'autofinancement de l'école communautaire.

4.6 Le sous-secteur de l'éducation spéciale

4.6.1 Cadre institutionnel

Les premiers centres d'enseignement spécial datent respectivement des années 1964 et 1990. En effet, c'est en 1964 qu'a été créé à Conakry l'école pour les sourds-muets de Boulbinet. Les statistiques fournies par la DNPPS signalent aussi l'existence à Taouyah (commune de Ratoma) d'une école qui s'occupe des aveugles. Ces deux écoles constituent les seuls centres d'accueil et de formation scolaire des enfants déficients. Elles ont un effectif respectif de 182 et 37 personnes pour l'année scolaire 2005-2006.

En ce qui concerne les structures d'organisation et d'encadrement, notons qu'une section chargée de l'enseignement spécial existe au sein de la DNPPS.

4.6.2 Situation actuelle et prévisionnelle

Le recensement de 1996 (voir Ministère du Plan / DNS 1996) est le deuxième du genre réalisé dans le pays. Il poursuivait plusieurs objectifs. Ainsi, il devait, entre autres, contribuer à une meilleure connaissance de la population handicapée en fournissant des informations détaillées sur les "types de handicaps majeurs". Le champ des handicaps est très large, c'est pour cela que le recensement ne s'est intéressé qu'à un certain nombre de grandes catégories de handicaps visibles qui ont été saisies à travers la variable "types de handicaps majeurs". Il s'agit des handicaps suivants:

- Cécité,
- Surdit  totale,
- Mutit ,
- Infirmit  des membres sup rieurs (IMS),
- Infirmit  des membres inf rieurs (IMI),
- D ficiency mentale (DM).

Les autres types de handicaps ont  t  regroup s dans la cat gorie "autres".

Tableau 6 Nombre d'enfants handicap s, 2001-2005

Population	2002	2003	2004	2005
7 ans	2.655	2.680	2.705	2.731
8 � 12 ans	11.073	11.179	11.285	11.392
Total	13.728	13.859	13.990	14.123

Source: Minist re du Plan / DNS 1996 et propres calculs ⁷

Dans quatre ans (  l'horizon 2010) les pr visions sur le nombre d'enfants handicap s de 0   18 ans se pr sentent comme suit:

⁷ Quant aux propres calculs pr sent s dans les tableaux 6 et 7, il s'agit du nombre d'enfants handicap s qui est  gale   la population totale d'enfants multipli e par 1,1% qui est la proportion d'enfants handicap s par rapport   la population totale de la tranche de 7   12 ans, identifi e en MP / DNS 1996.

Tableau 7 Nombre d'enfants handicapés de 0 à 18 ans, prévision 2010

Lieu de résidence	Aveugle	Sourds-muets	I.M.I	I.M.S	D.M	Autres	Total
Conakry	510	1.237	2.081	894	565	1.066	6.353
Guinée Maritime	2.326	2.738	5.670	3.054	2.036	8.408	24.232
Moyenne Guinée	3.582	3.688	7.695	4.823	4.646	11.030	35.464
Haute Guinée	2.136	2.780	2.763	1.491	1.289	5.493	15.952
Guinée Forestière	2.164	3.761	5.210	2.437	1.576	5.861	21.009
Total	10.718	14.204	23.419	12.699	10.112	31.858	103.010

IMI : infirmes des membres inférieurs ; IMS : infirmes des membres supérieurs ; DM : déficiences mentales ; Autres : Autres handicapés. Source: MP / DNS 1996 et propres calculs.

Dans l'ensemble, le taux de scolarisation des enfants handicapés de 7 à 12 ans s'élève à 24%. Les filles sont moins scolarisées que les garçons (19,4% contre 28,4%) dans toutes les régions, en villes comme en campagne.

L'examen des différences régionales montre que la Guinée Forestière connaît le niveau de scolarisation des enfants handicapés le plus élevé (31,8%) en dehors de Conakry qui a un taux 54,5%.

Le taux de scolarisation des enfants handicapés du milieu rural est nettement inférieur à celui du milieu urbain (17% contre 50%). En général, les écarts de fréquentation scolaire entre les sexes ne sont pas aussi importants.

Rappelons ici les principaux **problèmes généraux** rencontrés par les personnes handicapés en Guinée (source: Diallo 2002: 9):

Au niveau du gouvernement et notamment des structures publiques d'encadrement

- Une scolarisation nettement insuffisante des enfants handicapés à travers tout le pays et particulièrement ceux dits normaux issus de parents handicapés,
- Un manque perceptible de politique nationale d'assistance, d'emploi, de réadaptation et de réinsertion sociale des personnes handicapées,
- Une faiblesse des moyens matériels, financiers et humains à la disposition des structures d'encadrement, de gestion et de coordination en faveur des personnes handicapées,
- Une insuffisance notoire d'infrastructures d'accueil et de structures de formation spécialisée pour jeunes et adultes handicapés,
- Une absence du suivi évaluation et de contrôle des différentes organisations caritatives œuvrant en faveur des handicapés.

Au niveau des institutions caritatives

- L'absence de concertation et le manque de synergie entre les différents intervenants sur le terrain,
- Le manque de ressources au niveau de la plupart des ONG engagées dans l'assistance aux personnes handicapées.

Au niveau des personnes handicapées elles-mêmes

- Un taux d'analphabétisme très élevé particulièrement chez les femmes et les jeunes filles handicapées,

- Un manque de volonté et de confiance en soi nécessaire à l'auto promotion. (En effet, la majorité des personnes handicapées interrogées se complaisent dans la mendicité comme seul moyen de subsistance et demeurent sans aucune perspective de changement.)

Au niveau des communautés

- La persistance des préjugés et des considérations stéréotypées à l'encontre des personnes handicapées,
- L'indifférence des communautés, plus préoccupées à mettre en œuvre des projets productifs que de développer des actions de réhabilitation en faveur de ses membres les plus faibles. En effet, l'état de pauvreté général du pays et le manque d'intérêt des bailleurs de fonds dans le montage et le financement des projets pour personnes handicapées limitent les possibilités des communautés à s'intéresser à des actions d'assistance sociale,
- Le manque de formation, d'information et d'éducation des familles pour une prise en charge correcte de leurs membres handicapés.

Au niveau des structures associatives et coopératives

- Le manque de compétences, de synergie, de complémentarité et de professionnalisme dans la gestion des activités en faveur des personnes handicapées,
- La faiblesse des capacités de leadership et d'initiative des cadres responsables dans les structures de coordination de la promotion et la protection sociale.
- La faiblesse des capacités des cadres de l'administration sociale et humanitaire en matière pour exercer convenablement leurs fonctions de conception, de planification, de gestion et de suivi des projets et programmes en faveur des personnes vulnérables.

4.6.3 Le rapprochement entre établissements spécialisés et secteur ordinaire

L'un des objectifs du programme EPT d'ici 2013 est la scolarisation primaire universelle de tous les enfants. Comme les enfants handicapés font partis de cet ensemble, un effort particulier est donc nécessaire pour leur insertion et surtout celui des filles handicapées dans les établissements d'enseignement primaires et secondaires de droit commun. Cette démarche n'est malheureusement pas encore entreprise par les autorités du MASPFE et du MEPU-EC. L'objectif général est d'opérer, à terme, la fusion des deux systèmes, sans perdre les atouts ni de l'un ni de l'autre.

En substance, on peut retenir que ce sous-secteur du système éducatif national s'occupent des groupes défavorisés et vulnérables pour lesquels la préoccupation relative au développement humain et la lutte contre la pauvreté doit avoir une dimension particulière. Par ailleurs, ces groupes sont parfois nés de la précarité des conditions de vie consécutives au sous-développement avec son corollaire la pauvreté. On peut donc dire que dans une certaine mesure, le sous-développement et la pauvreté alimentent le secteur de l'éducation non formelle, plus particulièrement l'éducation spéciale.

5 Conclusions

Dans le DSRP, les hypothèses et les moyens pour l'ENF et ses sous-secteurs ne sont pas explicites. Or, dans une stratégie où les moyens ne sont pas définis, et les risques et hypothèses n'ont pas été prévus, la mise en œuvre et les résultats seront hypothéqués.

En renforçant les capacités institutionnelles et les compétences méthodologiques dans la production de l'information et l'analyse de données, en disposant des principales données du secteur, et en construisant un système d'indicateurs de performance, nous aurons ainsi permis d'améliorer et de faciliter le mécanisme de prise de décision et la gestion de l'ENF. Les capacités et compétences établies assureront ainsi la liaison avec tous les intervenants pour mieux les informer de l'état de mise en œuvre des programmes et projets en cours

d'exécution. Ce processus facilitera aussi l'évaluation de l'impact de ces interventions tant sur le plan instrumental et professionnel que sur le plan des compétences de vie courante que les bénéficiaires sont supposés acquérir dans les nouveaux programmes.

Après avoir survolé quelques problèmes liés à l'ENF en Guinée, notre sentiment est que toutes les questions soulevées ici méritent d'être approfondies. Certes, nous avons tenté de présenter la situation de ces types, d'évoquer leurs difficultés et proposer quelques pistes pour des actions d'amélioration. Retenons cependant que ce domaine n'a pas encore été suffisamment étudié dans notre pays comme c'est le cas en ce qui concerne l'éducation formelle. Il importe donc d'encourager, au cas où l'on souhaiterait que l'ENF servent dans le cadre de nos efforts pour l'éradication de la pauvreté et la promotion d'un développement humain durable, l'organisation des études plus approfondies.

Les problèmes énumérés ci-dessus tracent déjà les lignes des actions à proposer pour que l'ENF se développent en République de Guinée et surtout qu'elle sert aux besoins de la lutte contre la pauvreté et du développement humain durable.

6 Recommandations

- i. L'appui aux Centres Nafa existants et la poursuite de la création d'autres centres, pour l'éducation non formelle des jeunes déscolarisés ou non scolarisés notamment les filles de 10 à 14 ans, et des CAP pour l'alphabétisation professionnalisante des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés ou déscolarisés post-primaires.
- ii. Le renforcement de la formation des animateurs des CAP, en tenant compte des besoins des apprenants et des approches.
- iii. La rédaction et la diffusion des manuels appropriés pour chaque filière de formation et l'implication des DPE et DCE dans l'encadrement et le suivi de ces centres.
- iv. La poursuite du programme engagé en matière d'élaboration de politique nationale dans le sous secteur de l'ENF.
- v. La création, au sein du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, d'une Direction Nationale de l'Education Spéciale qui facilitera l'élimination de la discrimination basée sur le handicap au niveau de l'éducation nationale.
- vi. L'accélération de la mise en place de la base de données pour une meilleure connaissance de l'état actuel de l'ENF en Guinée. Ce travail permettra d'identifier les différentes activités à mener aussi bien pour l'ENF que pour les centres d'enseignement spécial et permettra de générer, entre autres:
 - Un système d'indicateurs de performance de l'ENF,
 - Une stratégie de mesure du rendement des programmes et projets exécutés dans ce secteur;
 - Un plan de renforcement des capacités de gestion et de planification du personnel de la DNPPS, SNA et de la CONEBAT.
- vii. La mise en place d'une fiche de suivi des décaissements effectués par chaque bailleur et par l'Etat au titre des infrastructures réalisées.
- viii. La poursuite du programme d'équité dans le sens de combler les écarts entre filles et garçons, mais aussi d'améliorer les taux de rétention et d'admission des filles dans les Centres Nafa, dans les centres d'alphabétisation et de post-alphabétisation et surtout dans les centres des zones les plus défavorisées.

- ix. L'évaluation de l'ENF et de l'éducation spéciale en Guinée pour s'assurer de la pertinence des programmes en exécution, elle devait porter sur les éléments suivants:
- La compatibilité entre la taille du programme et les horaires de cours et le calendrier,
 - L'intérêt du programme pour les apprenants (convivialité et fonctionnalité),
 - La graduation du programme par rapport à la diversité des niveaux de la clientèle,
 - L'équilibre thématique du programme (compétences générales, professionnelles et l'impact social recherché,...),
 - La pertinence du programme au regard des besoins, des attentes et des valeurs de la société,
 - L'innovation des curricula et des approches dans le temps.
- x. Le renfermement de l'alphabétisation fonctionnelle des adultes avec priorité aux femmes, et le renforcement et le développement de la post-alphabétisation qui permettra la création d'un environnement lettré de l'enfance, ainsi qu'un appui à la démocratie et à la bonne gouvernance.
- xi. Le renfermement de l'alphabétisation des APEAE et des comités de gestion des Centres Nafa en vue d'une scolarisation massive, d'un suivi correct de l'enfant et de son maintien à l'école.
- xii. La sensibilisation des handicapés et leurs parents sur leurs potentialités. Les enfants handicapés et leurs parents ou ceux qui en ont la charge ou la garde légale doivent recevoir les renseignements, recommandations et conseils voulus, et les éléments d'information ainsi communiqués doivent leur donner une image positive de leur potentiel et de leur droit de mener une vie pleine et intégrée.
- xiii. Garantir l'accès des handicapés, en particulier les femmes, aux CAP, à la sécurité sociale et aux programmes et projets de réduction de la pauvreté; et tenir compte des besoins et du point de vue des handicapés dans tous ces programmes et stratégies.
- xiv. Prendre toutes les mesures d'accommodement nécessaires pour éliminer la discrimination basée sur le handicap ou l'utilisation de moyens de le pallier, dans le domaine de l'éducation, afin d'assurer, sur la base de l'égalité avec les personnes n'ayant pas de limitation fonctionnelle, les mêmes droits, et en particulier le droit à l'éducation. Par exemple, garantir l'accessibilité des handicapés dans les établissements d'enseignement primaires et secondaires existant et en tenir compte dans les nouvelles constructions.
- xv. La formation des enseignants pour l'intégration des enfants handicapés dans le système éducatif guinéen à partir du moment où notre pays à opter pour le modèle inclusif. En ce qui concerne la relation avec l'emploi, il importe que l'orientation de la formation dans les structures d'éducation spéciale soit davantage celle visant à former des personnes capables de créer leurs propres emplois. De même, grâce à leur flexibilité ces structures devraient faciliter la conversion d'emploi afin de contribuer à la lutte contre le chômage. Cela suppose une bonne orientation des contenus éducatifs.
- xvi. Création d'un projet pilote de soutien au programme des enfants handicapés.

Les objectifs des sous-secteurs de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation intégrative et spéciale seront présentés de manière hiérarchisée dans les annexes 7 et 9 (arbres d'objectifs) et 8 et 10 (cares logiques), respectivement.

Annexe 1 Termes de référence

Contexte

Dans le cadre de la préparation du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de la République de Guinée, de nombreuses consultations des populations furent organisées à la base, en mars 2000, afin de mieux cerner le concept de la pauvreté. Les discussions ont porté, entre autres, sur la façon dont ces populations percevaient la pauvreté dans leur vie quotidienne. Il s'est dégagé de ces consultations que la pauvreté couvre plusieurs dimensions de la vie; certaines étant d'ordre quantitatif (p.e. niveau de revenu), d'autres essentiellement d'ordre qualitatif (p.e. accès aux services de base). Elle se traduit par le manque d'emploi et la faiblesse des revenus, la faible accessibilité aux services sociaux de base (éducation, santé etc.), la mauvaise qualité des services publics, l'exclusion des handicapés, l'insuffisance des infrastructures de base, la faible participation à la prise de décision etc. Cette perception de la pauvreté, établie par ceux qui sont directement concernés, a déterminé les principales orientations du DSRP, adopté en janvier 2002.

Le taux d'alphabétisation compte parmi des indicateurs clés de suivi de la pauvreté en Guinée. Suivant les données citées dans le DSRP, seuls 25% des individus âgés de 15 ans et plus sont alphabétisés. (Selon les résultats d'enquêtes plus récentes, ce taux a atteint 36% en 1999 et 29,1% en 2002.) Le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans ou plus) s'élevait en 1996 à 15% pour les femmes et 37% pour les hommes. En milieu urbain, les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes étaient respectivement de 60% et 36%, alors qu'en milieu rural ces taux étaient respectivement de 25% et 6%. Les régions de la Moyenne Guinée et de la Haute Guinée sont les moins alphabétisées, avec un taux d'environ 13% seulement en Haute Guinée et 19% pour la Moyenne Guinée, contre 23% et 26%, respectivement pour la Guinée Forestière et pour la Basse Guinée.

L'objectif à long terme fixé dans le DSRP est de porter le taux d'alphabétisation à 45% en 2007. Pour atteindre cet objectif, le DSRP a envisagé plusieurs mesures, notamment:

- Le renforcement de l'offre des services de base, surtout au niveau de l'enseignement primaire,
- L'alphabétisation fonctionnelle, formation et animation généralisées auprès des producteurs, particulièrement dans les zones et les catégories les plus pauvres, dont les femmes,
- Le renforcement de l'éducation non formelle favorisant les filles et les adultes des couches défavorisées, à travers une extension des Centres Nafa, écoles de la seconde chance, en vue d'offrir des opportunités aux jeunes non scolarisés et déscolarisés,⁸
- La création d'écoles intégratrices pour assurer l'éducation spécifique des handicapés physiques et mentaux,
- La réalisation de plusieurs études (thèmes: conditions de travail des enfants, situation des enfants dans la rue, groupes marginaux etc.) avec pour but de cerner la situation socio-économique des groupes concernés et ses déterminants.

Conformément aux grandes orientations du DSRP du mois de janvier 2002, il a été prévu une démarche qui assure l'équité entre les différentes régions.

⁸ La classification comme éducation formelle, non formelle ou informelle réside dans trois critères: (i) Les activités éducatives sont-elles structurées dans le cadre du système scolaire et universitaire? (ii) Y a-t-il existence ou non de reconnaissance officielle d'acquis (diplômes ou titres) à la fin de la formation? (iii) Y a-t-il une intentionnalité éducative clairement annoncée? Si les trois critères sont présents, il s'agit d'éducation formelle; si le troisième au moins est présent, il s'agit d'éducation non formelle; si le troisième n'est pas posé a priori, on est dans une situation d'éducation informelle.

Presque quatre ans plus tard, dans le cadre de l'évaluation de la formulation et de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en Guinée, il y a lieu d'entamer une réflexion approfondie sur la contribution réelle et potentielle de la formation de base non formelle (y compris l'alphabétisation, les Centres Nafa et l'appui aux handicapés) dans la lutte contre la pauvreté en Guinée.

Objectif

Les objectifs de l'évaluation de la formation de base non formelle dans le DSRP sont les suivants:

- (i) Les principaux problèmes de la formation de base non formelle en Guinée et ses rapports à l'incidence et à la profondeur de la pauvreté sont identifiés;
- (ii) Les principales forces et faiblesses de la conception et du processus de la SRP et d'autres politiques nationales relatives à la formation de base non formelle sont identifiées;
- (iii) Des leçons significatives pour la définition d'une politique de formation de base non formelle bien ciblée vers les besoins des couches les plus défavorisées sont tirées;
- (iv) Une liste indicative de mesures prioritaires d'appui à la formation de base non formelle à inclure dans le DSRP 2 est établie.

Mission

La **mission de l'expert en matière de formation de base non formelle** est de participer activement à la réalisation de l'évaluation de la SRP dans le domaine de la politique de l'éducation. Plus précisément, il / elle sera chargé/e:

- De prendre part, en tant qu'expert national attaché à l'équipe d'évaluateurs chargés du volet Education, à la préparation et à l'organisation de l'évaluation de la SRP,
- De collecter et d'analyser des informations pertinentes,
- De dégager des conclusions et des recommandations relatives à la politique de formation de base non formelle et à sa contribution à la réduction de la pauvreté pour la formulation d'un deuxième DSRP (2006-2008),
- D'élaborer et de présenter un rapport intérimaire et un rapport final portant sur les résultats des investigations et des analyses faites, les conclusions établies et les recommandations afférant à la prise en compte de la politique de formation de base non formelle dans la SRP 2.

Tâches spécifiques

- Participer aux réunions de l'équipe d'évaluateurs chargés du volet Education,
- Etablir un plan de travail qui sera intégré à celui de la dite équipe,
- Consulter les principaux documents concernés: DSRP (y compris les annexes), rapports d'avancement no. 1 et 2, d'autres rapports et publications du Secrétariat Permanent de la SRP (voir site web), rapports des partenaires internationaux etc.,
- Collecter et analyser toutes des informations pertinentes,
- Tenir compte des questions clés soumises par les Groupes Thématiques (GT) et d'autres acteurs concernés relatives à la formation de base non formelle,
- Tenir compte des thèmes transversaux (genre, environnement, VIH/SIDA, suivi-évaluation, protection sociale),
- Evaluer la conception et la mise en œuvre de la SRP dans le domaine de la formation de base non formelle, telle qu'articulée dans le DSRP (01/2002),
- Evaluer l'adéquation entre les politiques de formation de base non formelle et la SRP relative aux logiques d'intervention dans leur ensemble,
- Analyser les forces, les faiblesses, les principales potentialités et les contraintes des principaux acteurs (parties prenantes) dans le secteur,

- Faire le point sur les politiques nationales et les programmes de coopération internationaux dans le domaine de la formation de base non formelle (forces et faiblesses, impacts à ce jour etc.),
- Elaborer une synthèse préliminaire des informations collectées (rapport intérimaire),
- Remplir une fiche d'évaluation portant sur la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité des politiques nationales d'appui à la formation de base non formelle (avec accent sur la situation des enfants non scolarisés ou déscolarisés, des filles, des adultes non alphabétisés et des personnes handicapées), se basant sur les objectifs des politiques nationales afférentes et les moyens mis à sa disposition, et soumettre celle-ci, sous forme de fichier MS-WORD, au Chef d'équipe (la fiche vierge sera fournie par le Chef d'équipe),
- Etablir un cadre logique d'intervention dans le domaine de la formation de base non formelle, comme cadre de référence pour l'élaboration de recommandations relatives à la formulation de la prochaine SRP dans ce domaine (la maquette du CL sera fournie par le Chef d'équipe),
- Assurer la prise en compte des toutes les questions clés et des thèmes transversaux dans le rapport final.

L'expert s'engage à tout moment de respecter les Principes Directeurs de l'Evaluation Africaine 2002, adoptés et publiés par l'Association Africaine de l'Evaluation (voir rapport sur les résultats des séminaires en matière d'évaluation: www.srp-guinee.org).

Résultats attendus (documentation)

- Un rapport intérimaire d'environ 15 pages sous forme de fichier de texte écrit en MS-WORD (format: Ariel 11, lignes simples) faisant le point sur les résultats préliminaires de la collecte et de l'analyse des informations disponibles,
- Un rapport final d'environ 25 pages (format comme ci-dessus) plus annexes (y compris fiche d'évaluation et cadre logique) avec une hiérarchie indicative des problèmes du secteur de l'eau auxquels le DSRP 2 devait s'adresser et une liste indicative de mesures prioritaires à entamer dans le cadre de la SRP 2.

Calendrier

- Présentation du rapport intérimaire au plus tard 2 semaines après la date de signature du contrat,
- Présentation du rapport final au plus tard 4 semaines après la date de signature du contrat.

Annexe 2 Approche méthodologique

L'évaluation de l'ENF et de son rôle dans la SRP a connue les étapes suivantes :

Analyse documentaire

Il s'agit de recenser et de prendre en compte l'ensemble des documents, études et rapports disponibles sur l'ENF en Guinée. Puis, après un travail d'analyse des documents disponibles (voir la liste des principales sources documentaires d'informations en Annexe 11), nous avons listé les informations manquantes indispensables et défini les questions à poser afin de combler au maximum les lacunes (voir questionnaires en Annexe 3-5).

Entretiens au niveau des services

Entretien individuel avec les responsables du SNA, de la CONEBAT et de la DNPPS (voir liste des principaux interlocuteurs dans Annexe 6, fiche 9). Le plus souvent possible et en fonction de la disponibilité des cadres à cette époque de l'année, nous avons adopté une démarche participative et pragmatique afin d'évaluer les actions et réalisations à partir des critères reconnus traditionnellement dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, des programmes et des projets d'aide au développement. Ces critères ont été la pertinence, l'efficacité, l'impact, la viabilité et le respect des aspects transversaux (voir Fiches d'évaluation en Annexe 6).

Traitement et analyse des données recueillies

Les informations que nous avons recueillies étaient surtout d'ordre qualitatif. Par conséquent, nous n'avons pas jugé nécessaire de faire recourir à un statisticien afin d'effectuer un traitement statistique des données recueillies. Nous nous sommes appuyés sur notre propre expertise, avec de temps en temps le recours à des personnes ressources sollicitées en appui.

Rédaction d'un premier rapport préliminaire

Ce rapport a fourni les premiers résultats des travaux d'enquête et d'analyse, il a apporté des réponses à la plus grande partie des questions énumérées dans le TdR, et il a énoncé les principales conclusions (leçons à tirer des expériences du passé) et les principales recommandations pour une meilleure prise en compte de l'ENF dans la prochaine phase de la SRP. Les principales recommandations ont été présentées de manière structurée sous forme de cadres logiques (voir Annexes 8 et 10).

Remise du rapport final

Ce rapport tient compte des remarques et commentaires du projet GTZ «Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté» (ASRP), attaché au Ministère du Plan, et des personnes ressources sollicitées en appui, relatifs au rapport préliminaire.

Annexe 3 Questionnaire destiné aux cadres de la CONEBAT

Merci de bien vouloir répondre le plus précisément possible aux questions ci-dessous:

1. Qu'est que le CONEBAT? Quelles sont ces principales attributions?
2. Avez-vous participé à sa formulation? Quels étaient les objectifs?
3. Les résultats ont-ils été atteints? Si oui à quel pourcentage à ce jour.
4. Qu'est ce qui est envisagé pour la pérennisation des acquis de la CONEBAT?
5. Quels problèmes avez-vous rencontrés dans le cadre de la mise en oeuvre des activités de la CONEBAT?
6. Quelles sont les zones d'intervention de la CONEBAT (CRD couverte, district, ...)? Justifier le choix de ces zones?
7. Quels sont les partenaires financiers, les ONG et Projets qui interviennent dans l'ENF en Guinée?
8. Quel est leur apport dans le cadre de l'accès, de la qualité et du genre?
9. Quelle est la qualité de la communication entre les différents intervenants et vous?
10. Quelles suggestions pouvez-vous faire pour améliorer ce partenariat?
11. Pensez-vous que les acquis des partenaires financiers, des ONG et Projets peuvent-ils être pérennisés dans les localités où ils interviennent? Si oui, comment?
12. Pensez-vous que les ressources locales sont suffisamment exploitées?
13. Si les projets de formation des jeunes déscolarisés ou non scolarisés engendrent des charges récurrentes, est-il probable que les fonds nécessaires soient disponibles dans au niveau des communautés?
14. Quelles sont les forces et les faiblesses de la CONEBAT?

Annexe 4 Questionnaire destiné aux Chefs de Division du SNA

Merci de bien vouloir répondre le plus précisément possible aux questions ci-dessous:

1. Qu'est que le SNA? Quelles sont ces principales attributions?
2. Quelles sont ces principales attributions de votre division?
3. Avez-vous participé à la formulation de la sous composante dénommée l'alphabétisation des adultes et éducation non formelle? Quels étaient les objectifs de cette sous composante?
4. Les résultats ont-ils été atteints? Si oui à quel pourcentage à ce jour.
5. Quel est le coût total de la sous composante du SNA?
6. Quels sont les montants décaissés jusqu'à ce jour?
7. Qu'est ce qui est envisagé pour la pérennisation des acquis de cette sous composante?
8. Quels problèmes avez-vous rencontrés dans le cadre de la mise en oeuvre des activités de cette sous composante?
9. Quelles sont les zones d'intervention du SNA (CRD couverte, district, ...)? Justifier le choix de ces zones?
10. Quels sont les partenaires financiers, les ONG et Projets qui interviennent dans l'alphabétisation en Guinée?
11. Quel est leur apport dans le cadre de l'accès, de la qualité et du genre?
12. Quelle est la qualité de la communication entre les différents intervenants et vous?
13. Quelles suggestions pouvez-vous faire pour améliorer ce partenariat?
14. Pensez-vous que les acquis des partenaires financiers, des ONG et Projets peuvent-ils être pérennisés dans les localités où ils interviennent? Si oui, comment?
15. Pensez-vous que les ressources locales sont suffisamment exploitées?
16. Si les projets d'alphabétisation engendrent des charges récurrentes, est-il probable que les fonds nécessaires soient disponibles au niveau des communautés?
17. Quelles sont les forces et les faiblesses du SNA?

Annexe 5 Questionnaire destiné aux Chefs de Section du SNA

Merci de bien vouloir remplir les tableaux suivants:

N.B.: Faute de données statistiques, le chef de Section Planification et Evaluation n'a pas pu remplir ces tableaux, ils ont été cas même proposés avec d'autres tableaux comme maquette statistique pour l'avenir.

Tableau 1: Aperçu général des apprenants et leurs caractéristiques

Années	Population alphabétisable	Apprenants prévus			
		Déscolarisés		Non scolarisés	
		Total	Femmes	Total	Femmes
2001					
2002					
2003					
2004					
2005					
2006					

Tableau 2: Aperçu général des alphabétiseurs et leurs caractéristiques

Années	Nombre alphabétiseurs			Catégorie		
	Total	Femmes	Age moyen	Anciens alphabétisés	Anciens élèves	Autres
2001						
2002						
2003						
2004						
2005						
2006						

Tableau 3: Aperçu général des centres et leurs caractéristiques

Années	Nature et état de centres d'apprentissage						Magasin	Bureau
	Paillote		Dur/semi dur		banco			
	Fonctionnel	Non Fonctionnel	Fonctionnel	Non Fonctionnel	Fonctionnel	Non Fonctionnel		
2001								
2002								
2003								
2004								
2005								
2006								

Tableau 4: Nombre de matériels didactiques

Années	Livret lecture	Livret calcul	Autres documents didactiques	Guide de l'alphabétiseur	Besoins en livrets	Besoins en guide
2001						
2002						
2003						
2004						
2005						
2006						

Autres documents didactiques: cartes, affiches, ...

Annexe 6 Les fiches d'évaluation

Fiche 1 Identification de l'intervention SRP

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Intitulé de l'intervention SRP	Développement et accès équitable aux services d'éducation de base
Objectifs globaux de l'intervention SRP	Dans le domaine de l'éducation: Améliorer le niveau d'éducation de la population et favoriser un meilleur développement économique et social
Objectif spécifique de l'intervention SRP	Dans le domaine de l'éducation non formelle (ENF): (a) Augmentation du taux de scolarisation des jeunes, en particulier des jeunes filles, et réduction du taux d'analphabétisme des adultes; (b) Renforcement de l'ENF favorisant les filles et les adultes des couches défavorisées.
Principaux résultats attendus de l'intervention SRP	(a) Taux d'alphabétisation des adultes de 45% en 2007; (b) Extension des Centres Nafa (écoles de la seconde chance) en vue d'offrir des opportunités aux jeunes non scolarisés et déscolarisés; (c) Création d'écoles intégratrices pour assurer l'éducation spécifique des handicapés physiques et mentaux.
Période d'intervention prévue (mm/aa)	Début: janvier 2002 Fin: 2005
Période d'intervention probable (mm/aa)	Début: janvier 2002 Fin: 2005
Référence DSRP (chapitre, page)	DRSP chapitre IV: Les objectifs de la stratégie, page 46
Référence OMD (objectif, cible)	OMD 2: Assurer une éducation primaire pour tous. Cible: Scolariser tous les enfants (filles et garçons) avec un cycle complet d'études primaires d'ici à la fin de l'an 2015.
Groupe(s) cible de l'intervention SRP	Les jeunes non scolarisés et déscolarisés, les adultes analphabètes en particulier les femmes des couches défavorisées, et les handicapés physiques et mentaux.
Secteur d'intervention (voir code)	11230 - Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes
Région d'intervention (voir code)	Toutes les régions
Responsables de l'administration publique (structure concernée)	SNA, CONEBAT et DNPPS
Organisations de la société civile guinéenne impliquées	AANG, Forum des Educatrices de Guinée, UGAR, Samaritaine Guinée, SABOU-GUINEE, ANAH, AGEED, OVODEC, ICRA-N'KO, AGEDEL, AG
Partenaires internationaux impliqués	CENAFOD, EUPD, AIDE-ACTION, ACT, ASSODIA, GTZ, PLAN International Guinée, VICOT, VSF, UNICEF, PNUD, CEE, FAO, BAD, JICA, BM-IDA, KFW, AFD UIPELIN, ADIK, AGFEDCED, OGED
Coûts totaux de l'intervention en FG	Non Disponible
Dont % décaissés à ce jour (environ)	Non Disponible
Sources de financement (parts en %)	Non Disponible

Nom, prénoms Amadou DIALLO

Lieu, date : Conakry, le 22 / 02 / 2006

Fiche 2 Appréciation de la pertinence de l'intervention

Définition de la pertinence: «Le caractère approprié de la logique d'intervention par rapport aux problèmes réels, aux besoins et priorités des groupes cible et bénéficiaires envisagés auxquels l'intervention est supposée répondre, ainsi que par rapport aux contextes internationaux et nationaux, physiques et institutionnels.»

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Qui a participé à la définition originale de la logique d'intervention?	Les cadres du SNA, de la CONEBAT et de la DNPPS
Quel a été le degré de participation en termes quantitatifs et qualitatifs?	Insuffisant à partir du moment où le nombre de personnes analphabètes et celui des personnes handicapées n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le DSRP.
Les besoins et objectifs spécifiques et globaux de l'intervention ont-ils été correctement définis?	Non, les résultats ne sont pas explicitement mentionnés dans le DSRP
Les moyens et activités prévus ont-ils été appropriés pour atteindre les résultats et les objectifs spécifiques et globaux?	Dans le domaine de l'éducation, les moyens n'ont pas été prévus.
Les risques et les hypothèses ont-ils été correctement définis?	Les risques et les hypothèses liés à l'éducation n'ont pas été définis dans le DSRP.
Quel a été le degré d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux besoins différents ou changeants?	Il n'y a pas eu d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux besoins différents ou changeants dans le sous secteur d'ENF et d'éducation spéciale.
Quel a été le degré d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux changements externes?	Il n'y a pas eu d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux changements externes dans le sous secteur d'ENF et d'éducation spéciale.
Actuellement, quel est le degré de pertinence de la logique d'intervention (à tous les niveaux)?	Il est peu satisfaisant pour le sous secteur d'ENF et déficitaire pour le sous secteur d'éducation spéciale.
Les conditionnalités ont-elles été appropriées?	A peu près pour le Non formel et non pour l'éducation spéciale.
Les conditionnalités ont-elles été respectées?	Non pour l'ensemble du sous secteur d'ENF et d'éducation spéciale.
Conclusions	Dans une stratégie où les moyens ne sont pas définis et où les risques et hypothèses ne sont pas explicites, la mise en œuvre et les résultats sont hypothéqués.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant X, déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Groupe thématique 2 : Pour l'écriture du DSRP 2 dans le domaine de l'ENF, il faut définir de manière hiérarchisée les objectifs spécifiques, les résultats attendus, les activités et moyens requis, et les risques et hypothèses afférents.

Fiche 3 Appréciation de l'efficacité de l'intervention

Définition de l'efficacité: "La mesure dans laquelle les moyens et activités ont été convertis en résultats pas et la qualité des résultats atteints."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Les <u>moyens</u> pour la mise en œuvre de l'intervention sont-ils dans les temps prévus, dans la limite des coûts prévus, et bien gérés au quotidien?	Non, les moyens n'ont pas été suffisamment prévus.
Les <u>activités</u> pour la réalisation des résultats attendus sont-elles dans les temps prévus, dans la limite des coûts prévus, et bien gérées au quotidien?	Compte tenu du nombre important d'intervenants dans le domaine de l'ENF, la gestion des activités par le SNA et la CONEBAT est difficile.
Les <u>résultats</u> prévus à ce jour ont-ils été réalisés au niveau quantitatif?	Le taux d'analphabétisme a sensiblement été réduit grâce au concours de l'état, des ONG, des communautés et des partenaires financiers. Quant aux handicapés, beaucoup reste encore à faire.
Quelle est la qualité des <u>résultats</u> à ce jour?	A partir du moment où le SNA, la CONEBAT et la DNPPS ne font pas d'évaluation, il est difficile de se prononcer sur les résultats atteints par rapport aux résultats prévus.
Quel est le degré de <u>participation</u> des groupes cibles dans la réalisation des résultats en termes quantitatifs et qualitatifs?	Le besoin de formation est exprimé, il y a une motivation de tous les groupes cibles, mais les moyens de mise en œuvre ne suivent pas dans les temps prévus.
Si les <u>hypothèses</u> ne sont pas vérifiées, comment l'intervention s'est-elle adaptée?	Etant donné que les hypothèses et les moyens n'ont pas été prévus dans le DSRP au niveau des sous secteurs d'ENF et d'éducation spéciale, on ne peut pas parler d'adaptation de l'intervention par rapport à quelque chose qui n'existe pas.
Existe-t-il un système de gestion, de suivi et d'évaluation interne de la mise en œuvre de l'intervention? Si oui, quels sont les éléments et leur degré d'utilité?	Le système de gestion et de suivi évaluation de l'ENF est assuré par la SNA, la CONEBAT et la DNPPS. Cependant, il n'existe aucun indicateur de suivi au niveau de ces services.
Conclusions	Compte tenu du fait que les hypothèses et les moyens n'ont pas été prévus dans le DSRP au niveau des sous secteurs d'ENF et d'éducation spéciale, il va s'en dire que les résultats seront hypothéqués.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant X, déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Groupe thématique 2 : Dans l'écriture du DSRP 2, il faut tenir compte du nombre de personnes analphabètes et du nombre de personnes handicapées dans la détermination des moyens, des activités et des résultats. SNA, CONEBAT et DNPPS : Elaborer des bases de données sur l'ENF et l'éducation spéciale en Guinée.

Fiche 4 Appréciation de l'efficacité de l'intervention

Définition de l'efficacité: "Mesure dans laquelle les résultats (bien et services produits dans le cadre de l'intervention) ont contribué à la réalisation de l'objectif spécifique de l'intervention. L'efficacité prend en compte, entre autres, la mesure dans laquelle les hypothèses (facteurs externes) ont affecté la réalisation de l'objectif spécifique."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Tous les bénéficiaires ont-ils <u>accès</u> aux résultats de l'intervention?	A partir du moment où les services centraux ne disposent pas de base de données fiables sur l'ENF et l'éducation spéciale, les bénéficiaires ne peuvent pas avoir accès aux résultats.
Tous les bénéficiaires prévus <u>utilisent-ils</u> (tirent-ils profit) les résultats de l'intervention?	Ceux qui ont pu bénéficier de la formation réinvestissent les bénéfices de celle-ci dans leur quotidien.
Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les bénéfices?	Ceux qui ont pu bénéficier de la formation apprécient positivement les bénéfices de la formation.
La <u>communication</u> des responsables de l'intervention avec les bénéficiaires prévus est-elle bonne? Sinon, pourquoi?	A partir du moment où le suivi-évaluation n'a pas fonctionné, la communication entre les responsables de l'intervention et les bénéficiaires a été déficiente.
Dans quelle mesure les <u>indicateurs</u> au niveau de l'objectif spécifique sont-ils réalisés?	Tels qu'exprimés dans le DSRP, les indicateurs ne sont pas explicites, il est donc difficile de s'exprimer sur l'atteinte des objectifs spécifiques.
Les <u>effets secondaires</u> (prévus ou non, positifs ou non) sont-ils cohérents avec l'objectif spécifique de l'intervention?	A partir du moment où les effets secondaires n'ont pas été exprimés de manière explicite dans le DSRP pour l'ENF et l'éducation spéciale il est impossible de se prononcer sur la cohérence avec les objectifs spécifiques (Objectifs détaillés).
Si les <u>hypothèses</u> au niveau des résultats se révèlent incorrectes, dans quelle mesure l'intervention s'adapte-t-elle pour garantir les bénéfices aux bénéficiaires?	Etant donné que les hypothèses et les résultats n'ont pas été exprimés dans le DSRP au niveau des sous secteurs d'ENF et d'éducation spéciale, on ne peut pas parler d'adaptation pour garantir les bénéfices aux bénéficiaires.
L'intervention s'adapte-t-elle aux facteurs externes inattendus pour que les bénéfices atteignent les bénéficiaires?	Etant donné le manque de suivi-évaluation, il est difficile de se prononcer sur l'adaptabilité des facteurs externes inattendus pour que les bénéfices atteignent les bénéficiaires.
Conclusions	A partir du moment où les résultats et les hypothèses n'ont pas été exprimés de manière explicite dans le DSRP pour l'ENF et l'éducation spéciale, l'efficacité de l'intervention restera insuffisante par rapport aux objectifs détaillés de l'intervention.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant X, déficiente <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Groupe thématique 2 : Tenir compte de l'avis des personnes analphabètes et des handicapés dans l'élaboration du DSRP 2.

Fiche 5 Appréciation de l'impact de l'intervention

Définition de l'impact: "L'effet de l'intervention sur son environnement plus large, y compris sa contribution aux objectifs globaux de l'intervention, aux objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment l'intervention contribue-t-elle déjà à la réalisation de ses objectifs globaux?	Par l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.
Comment l'intervention contribuera-t-elle dans l'avenir à la réalisation de ses objectifs globaux?	En améliorant les stratégies actuelles.
Dans quelle mesure les indicateurs sont-ils déjà atteints au niveau des objectifs globaux de l'intervention?	Tels qu'exprimés dans le DSRP, les indicateurs ne sont pas explicites, il est donc difficile de s'exprimer sur l'atteinte des objectifs globaux.
Dans quelle mesure ces indicateurs seront-ils atteints dans les délais prévus?	Dans la mesure où (a) les moyens humains, matériels et financiers sont disponibles au moment opportun, (b) les hypothèses et les résultats sont clairement définis, (c) les indicateurs sont clairement exprimés.
S'il y a des effets imprévus, sont-ils positifs ou négatifs, en terme général ou par rapport aux objectifs globaux de l'intervention?	Il est difficile de s'exprimer sur la question à partir du moment où les résultats, les hypothèses et les moyens ne sont pas clairement définis.
Quel est le degré d'adaptation de l'intervention face aux facteurs externes imprévus?	Etant donné le manque de suivi-évaluation, il est difficile de se prononcer sur l'adaptabilité de l'intervention face aux facteurs externes imprévus.
Comment l'intervention contribue-t-elle à la réduction de la pauvreté (en terme monétaire)?	En matière d'ENF et d'éducation spéciale, il est difficile de mesurer, en terme monétaire, l'impact de la réduction de la pauvreté.
Comment l'intervention contribue-t-elle à la réalisation des OMD?	En matière d'ENF et d'éducation spéciale, il est difficile de mesure, en terme monétaire, l'impact de la réduction de la pauvreté.
Quel est le degré de coordination de l'intervention avec d'autres interventions dans le même secteur / région?	Il y a une très faible coordination des intervenants en matière d'ENF et d'éducation spéciale.
Conclusions	A partir du moment où les résultats et les hypothèses n'ont pas été exprimés de manière explicite dans le DSRP pour l'ENF et l'éducation spéciale surtout le non-fonctionnement du suivi-évaluation, il est difficile de se prononcer sur l'impact d'une telle l'intervention.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant X, déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	MEF, partenaires internationaux: Mobiliser les moyens nécessaires au pour assurer le bon fonctionnement des structures concernées (SNA, CONEBAT, DNPPS, Centres Nafa etc.).

Fiche 6 Appréciation de la viabilité de l'intervention

Définition de la viabilité: "Probabilité que les bénéfices produits par l'intervention continuent à être perçus une fois l'appui externe terminé."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Quel soutien a été fourni de la part des institutions compétentes au niveau national, régional, sectoriel?	(a) L'émergence, du côté de l'Etat, d'un partenariat impliquant notamment la société civile (ONG etc.) et les collectivités locales, (b) L'engagement des partenaires au développement et des collectivités non seulement dans le processus d'élaboration de la politique d'ENF mais aussi dans la mise en œuvre des activités.
Dans quelle mesure l'intervention peut-elle s'adapter aux changements des priorités politiques?	En prévoyant les risques et adapter les moyens aux changements prévisibles.
Les institutions compétentes (nouvelles ou déjà existantes) sont-elles capables de pérenniser les impacts de l'intervention?	La pérennisation passe par l'appropriation de la gestion de l'ENF par les communautés. Or, ces dernières sont largement impliquées dans les activités. En plus, il faut le renforcement du SNA, de la CONEBAT et de la DNPPS.
Dans quelle mesure les technologies appliquées s'harmonisent-elles à la culture et aux savoirs locaux?	Les technologies appliquées par les opérateurs s'harmonisent très bien avec les savoirs locaux.
Dans quelle mesure l'intervention optimisent-elle l'utilisation faite des ressources locales?	Par la sensibilisation de la population.
Les résultats sont-ils abordables aux bénéficiaires à la fin de l'intervention?	Par la évaluation régulière de l'état de la situation, on peut bien mettre les résultats à la disposition des bénéficiaires.
Si l'intervention engendre des charges récurrentes, est-il probable que les fonds nécessaires seront disponibles?	La plupart des centres d'alphabétisations et des centres Nafa sont rurales et garer par les communautés, les charges récurrentes sont bien prisent en charges par cette communautés.
Les bénéfices peuvent-ils être maintenus en cas d'évolution économique (taux de change, prix des marchandises etc.)?	Oui à partir du moment où les ressources locales utilisées ne sont pas suffisamment influencées par l'évolution économique.
Conclusions	Compte tenu de la motivation des bénéficiaires, nous pouvons affirmer que les bénéfices produits par les interventions à la base continuent à être perçus une fois l'appui externe terminé.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant X, peu satisfaisant <input type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	MEF, partenaires internationaux : (a) Renforcer les conditions pour une plus grande participation des bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre des interventions; (b) assurer les appuis techniques et financiers requis.

Fiche 7 Appréciation du respect des thèmes transversaux de la SRP

Les thèmes transversaux de la SRP de la Guinée sont la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment l'aspect genre est-il pris en compte dans la logique de l'intervention et dans sa mise en œuvre?	Aux Centres Nafa et dans les CAP, la pyramide de l'équité qui prévaut au formel est renversée. Il reste à améliorer l'équité dans les centres d'enseignements spéciaux.
Comment l'aspect genre est-il pris en compte dans les indicateurs et hypothèses liés à l'intervention?	La priorité est bien accordée aux filles et aux femmes au niveau de l'ENF et de l'éducation spéciale.
L'intervention prend-elle en compte et accepte-t-elle les attentes et besoins des groupes cible liés aux spécificités de chaque sexe?	La formation reçue prend effectivement en compte les spécificités de chaque sexe.
L'intervention contribue-t-elle à la prévention du VIH/SIDA? Si oui, comment?	La formation sur des thèmes les IST/SIDA, l'hygiène et la salubrité font partir des programmes de l'ENF et des centres d'enseignements spéciaux.
Est-ce que les besoins des personnes vivant avec le VIH/SIDA sont pris en compte?	Pas de façon directe, mais oui par la sensibilisation.
Quels sont les impacts environnementaux positifs ou négatifs, attendus ou non attendus de l'intervention?	Protection de l'environnement, réhabilitation des zones dégradées, prévention des maladies causées par un manque d'hygiène etc. font partie du curriculum.
Les parties concernées y compris les bénéficiaires ont-ils conscience de leurs responsabilités environnementales?	Pas toujours, à cause du niveau d'instruction des bénéficiaires.
Dans quelle mesure l'intervention assure-t-elle les pratiques environnementales appropriées?	Par la réalisation de programmes et projets de substitution.
Conclusions	Le respect des thèmes transversaux est en déphasage entre la théorie et la pratique.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant X, peu satisfaisant <input type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	SNA et CONEBAT: (a) Continuer à sensibiliser les apprenants sur l'importance des thèmes transversaux, (b) Aider les centres d'alphabétisation à créer des activités génératrices de revenus.

Fiche 8 Concepts, méthodes et instruments adaptés aux besoins de l'évaluation

Le choix et l'application de concepts, de méthodes et d'instruments adaptés aux besoins de l'évaluation de la SRP sont assurés, durant toute la période de l'évaluation, par les évaluateurs compétents sous la supervision des chefs d'équipes et en étroite collaboration avec la Cellule d'Appui Technique (CAT).

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment le Secrétariat Permanent de la SRP (y compris ses groupes et cellules) a-t-il contribué à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à la coordination de l'intervention?	Par des concertations fréquentes avec l'appui des partenaires au développement.
Quelles sont les principales sources d'informations <u>secondaires</u> consultées par l'évaluateur? Est-ce qu'elles ont été disponibles dans les meilleurs délais?	Rapport PEPT 2005, Rapport CONEBAT 2005, Rapport SNA 2005, documentation de la SRP, rapports de consultants.
Quelles sont les principales sources d'informations <u>primaires</u> établies par l'évaluateur?	SNA, CONEBAT, DNPPS, PEPT
Quels ont été les instruments et méthodes de collecte et d'analyse d'informations appliqués par l'évaluateur?	Revue documentaire, interview
Les informations disponibles sont-elles suffisamment représentatives de l'ensemble des parties concernées?	Le manque de données fiables sur l'ENF et l'éducation spéciale ne permet pas de cerner la situation des personnes analphabètes et des personnes handicapées.
Quel ont été les principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution de l'évaluation?	(a) Le manque de disponibilité des cadres à cause de leurs multiples charges, (b) Le manque de base de données sur l'ENF et l'éducation spéciale.
Conclusions relatives à la qualité des résultats de l'évaluation obtenus	Les résultats sont satisfaisants, cependant, on aurait abouti à un meilleur résultat si les services de suivi-évaluation étaient fonctionnels au niveau du SNA, de la CONEBAT et de la DNPPS.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant X, peu satisfaisant <input type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations relatives au futur système de coordination et suivi-évaluation de la SRP (quoi et par qui?)	SNA et CONEBAT: (a) Renforcer les capacités institutionnelles et les compétences méthodologiques des services centraux et décentralisés de l'ENF et de l'éducation spéciale, (b) Tenir compte des besoins et du point de vue des handicapés et des personnes analphabètes dans la SRP future.

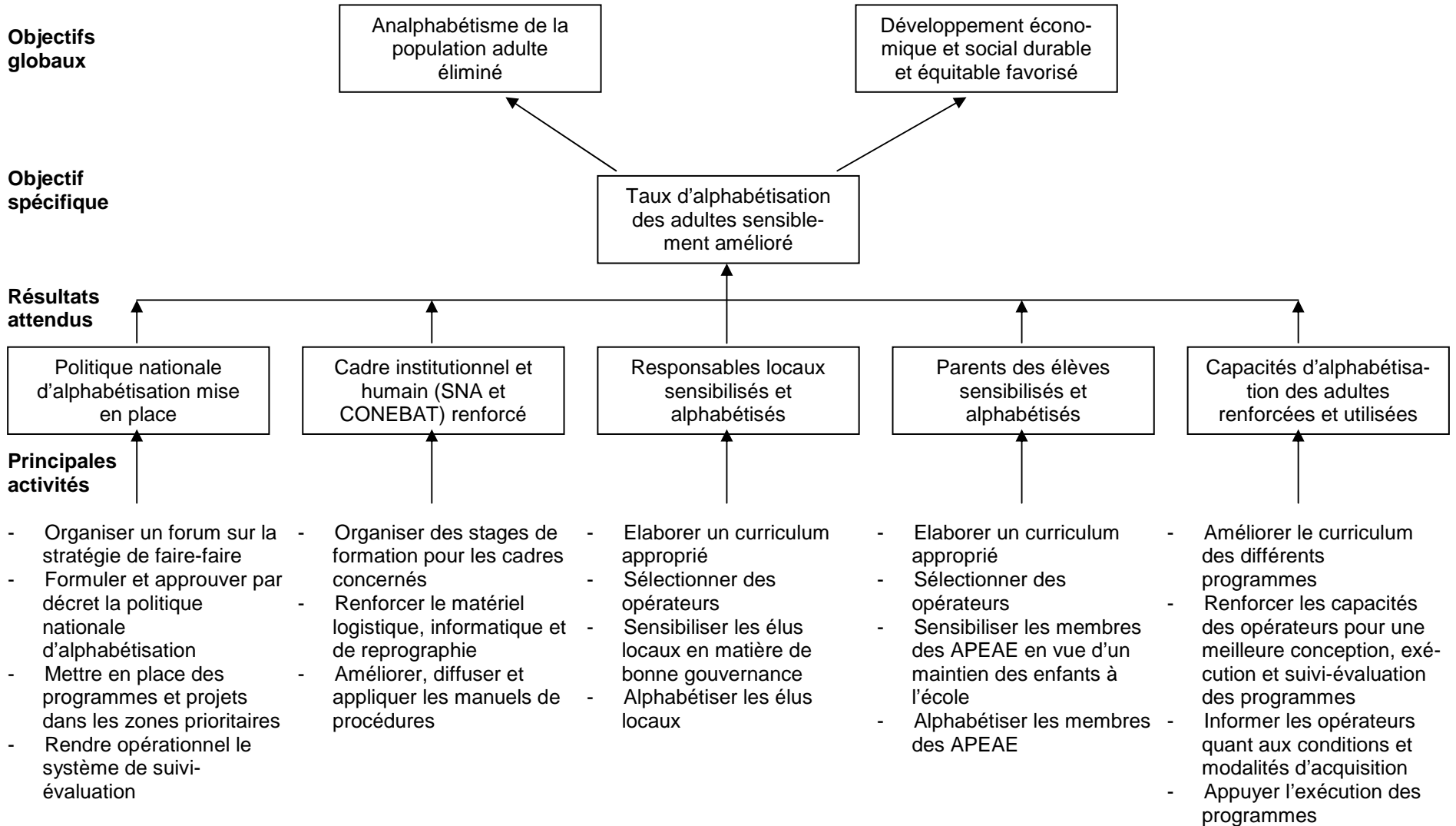
Observations du chef d'équipe concerné :

⁹ Voir aussi la liste des principaux interlocuteurs, ci-jointe

Fiche 9 Liste des principaux interlocuteurs

Nom	Prénoms	Institution	Fonction	Téléphone / Fax / e-mail	Date de la rencontre	Lieu de la rencontre
BARRY	Lamine	INRAP	Chef Equipe Education	Tél. 57 05 58 laminbarry@yahoo.fr	Régulièrement	-----
CAMARA	Mohamed	DNPPS	Chef Section Enseignement Spécial	Tél. 55 10 30	Régulièrement	DNPPS
CHERIF	Lansana	SNA	Chef de Division des Opérations	Tél. 58 50 37, cheriflansana@yahoo.fr	Régulièrement	SNA
CISSE	Oumar	SNA	Chef Section Planification et Evaluation	Tél. 25 08 72	06.01.2006	SNA
DIAKITE	Kani	DNPPS	Directrice Nationale de la Protection et de la Promotion Sociale	Tél. 27 09 76 ou Tél. 45 33 51	03.01.2006	DNPPS
DIALLO	Hadja Hawaou	CONEBAT	Chargé de la Formation et Matériels Didactiques	Tél. 34 77 99	26.-27.12.2005 et 03.-05.01.2005	CONEBAT
DIALLO	Mamadou Sanoussy	DNPPS	Chef de Division Protection Sociale	Tél. 27 85 50	Régulièrement	DNPPS
SOW	El Hadj Mamadou Kébaly	CONEBAT	Coordonnateur National	Tél. 26 89 82	03.01.2006	CONEBAT
KAMARA	David Kouroussa	CONEBAT	Coordonnateur National Adjoint	Tél. 58 65 20	Régulièrement	CONEBAT
KEÏRA	Mamadou	CONEBAT	Chargé du suivi-évaluation et de l'Implantation des Sites	Tél. 34 14 39	26.-27.12.2005 et 03.-05.01.2005	CONEBAT
SYLLA	Alpha Ahmed	SNA	Chef de Division Stratégie Planification Evaluation	Tél. 58 69 55	04 et 05.01.2006	SNA

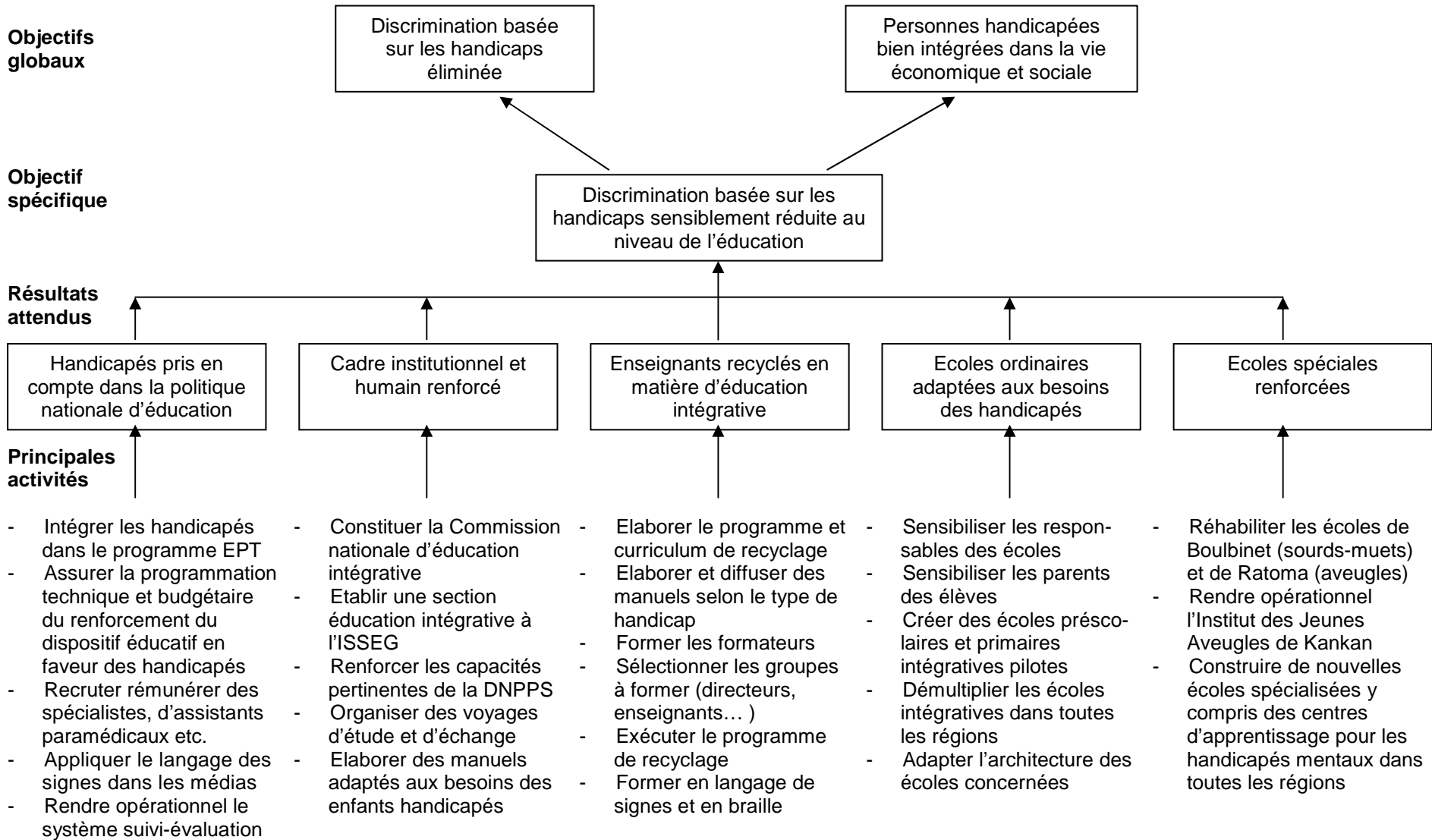
Annexe 7 L'alphabétisation des adultes: Analyse des objectifs (horizon 2015)



Annexe 8 Cadre logique indicatif, DSRP II: Alphabétisation des adultes

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Objectifs globaux			
<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme de la population adulte éliminé - Développement économique et social durable et équitable favorisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'alphabétisation de la population générale (tendance à long terme) - Taux de croissance économique (tendance à long terme) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports SNA et CONEBAT - Rapports DNS - Cadrage macro-économique du Ministère du Plan 	<i>Pour pérenniser les impacts des interventions:</i> Stabilité politique, économique, sociale et institutionnelle
Objectif spécifique			
Taux d'alphabétisation des adultes sensiblement amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'alphabétisation de la population adulte (plus de 15 ans): de 38% (2006) à 60% (2015) - Taux d'alphabétisation des femmes (plus de 15 ans) et des filles (9-14 ans) de 21% (2006) à 50% (2015) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports SNA et CONEBAT - Rapports DNS - Rapports d'évaluation à mi-parcours et finale 	Maintien d'un partenariat durable entre l'Etat, la société civile et les partenaires internationaux
Résultats attendus			
R1: Politique nationale d'alphabétisation mise en place	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation officielle par décret - Nombre de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Journal officiel - Rapports annuels SNA, CONEBAT 	Gestion des ressources disponibles compétente et transparente
R2: Cadre institutionnel et humain (SNA et CONEBAT) renforcé	<ul style="list-style-type: none"> - 90% des cadres formés - 50% des postes informatisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels SNA, CONEBAT - Rapports d'évaluation 	Niveau de base des cadres assuré
R3: Responsables locaux sensibilisés et alphabétisés	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 5.000 élus sensibilisés - Plus de 2.000 élus alphabétisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des agences d'exécution 	
R4: Parents des élèves sensibilisés et alphabétisés	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 20.000 parents sensibilisés et alphabétisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des agences d'exécution 	
R5: Capacités d'alphabétisation des adultes renforcées et utilisées	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 50.000 jeunes participant à l'alphabétisation professionnalisante 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des agences d'exécution - Rapports d'évaluation 	Cadre d'implication de la société civile incitatif à une participation effective
Activités: Voir l'Annexe 7	Moyens requis: Restent à préciser	Calendrier indicatif: Reste à préciser	

Annexe 9 Education intégrative et spéciale: Analyse des objectifs (horizon 2015)



Annexe 10 Cadre logique indicatif, DSRP II: Education intégrative et spéciale

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Objectifs globaux			
- Discrimination basée sur les handicaps éliminée - Personnes handicapées bien intégrées dans la vie économique et sociale	- (Auto-)perceptions des handicapés dans les institutions éducatives améliorées	- Enquêtes qualitatives (rapports)	<i>Pour pérenniser les impacts de l'intervention:</i> Stabilité politique, économique, sociale et institutionnelle
Objectif spécifique			
Discrimination basée sur les handicaps sensiblement réduite au niveau de l'éducation	Des programmes d'insertion des enfants handicapés sont mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire national.	Base de données du secteur.	Un accès et une équité élargie à tous les enfants pour une éducation de qualité.
Résultats attendus			
R1: Handicapés pris en compte dans la politique nationale d'éducation	Adéquation du budget pour les écoles intégratives et spéciales	- Loi du budget de l'Etat - Revues des dépenses publiques - Rapport du programme EPT	- Appui technique et financier des partenaires internationaux - Volonté politique
R2: Cadre institutionnel et humain renforcé	La mise en place de la commission nationale de l'éducation intégrative	- Arrêté conjoint de création - PV des réunions régulières	- Volonté des différents départements à coopérer
R3: Enseignants recyclés en matière d'éducation intégrative	- 10 directeurs/région formés - 30 enseignants/région formés	- Visites des écoles concernées - Rapports de recyclage	Au moins 10 écoles par région prêtes à s'adapter à l'éducation intégrative
R4: Ecoles ordinaires adaptées aux besoins des handicapés	- Nombre d'écoles adaptées aux normes d'architecture établies	- Inspection des écoles adaptées - PV de réception	Entretien local des infrastructures adaptées
R5: Ecoles spéciales renforcées	- Nombre assistants d'enseignement spécial et paramédicaux recrutés - Nombre d'écoles spéc. par région	- Rapports annuels du MEPU-EC - Rapport d'évaluation à mi-parcours et finale	- Bonne accessibilité des écoles spéciales - Participation du secteur privé
Activités: Voir l'Annexe 9	Moyens requis: Restent à préciser	Calendrier indicatif: Reste à préciser	

Annexe 11 Bibliographie

Camara, Mamadou: L'évolution des 56 indicateurs de suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) en Guinée. Conakry, janvier 2006.

Chérif, Lansana: Mémoire Professionnel, Université de Montréal. 1997.

CONEBAT: Rapport d'activités année 2005.

Diallo, Mamadou Dian: Etude sur les groupes marginaux en Guinée. MASPFE / SP-SRP. Financée par la Banque Africaine de Développement. Conakry, octobre 2002.

Diallo, Mamadou Dian: Etudes de faisabilité sur l'enseignement spécial en Guinée axée sur l'établissement d'un modèle inclusif. Conakry, octobre 2003.

Forum Jeunesse de l'Union Européenne (FJUE): Reconnaissance de l'éducation non formelle. Confirmer les compétences réelles des jeunes dans la société de la connaissance. Document politique. Adopté par le European Youth Forum / Forum Jeunesse de l'Union européenne / Forum des Organisations européennes de la Jeunesse. Conseil des Membres/ Assemblée générale extraordinaire, Bruxelles (Belgique), 11-12 novembre 2005.

Ministère de l'Economie et des Finances: Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Guinée. DSRP. Conakry, janvier 2002.

Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique (DNS): Enquête Intégrale Budget Consommation 1994-1995. Conakry 1996.

Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique (DNS): Recensement général de la population et de l'habitation en 1996. Conakry 1997.

Ministère du Plan: Rapport National sur les Objectifs du Millénaire. Conakry 2004.

N.N.: Revue du Programme Éducation Pour Tous 2005.

SNA: Manuel de Procédures – Pour l'alphabétisation Fonctionnelle et Centre Nafa. Conakry, février 2003.

SNA: Alphabétisation en Guinée – Etat des lieux. MEPU-EC et IIZ/DVV. Conakry, septembre 2004.

SNA: Stratégie d'alphabétisation axée sur le développement en Guinée – Guide Pratique de IIZ/DVV, Afrique de l'Ouest N°1. Conakry, 2005.

UNICEF-EPT: Centre Nafa ou école de la seconde chance. Les éditions GANN DAL.

UNITERRA: Guinée. Cadre d'intervention sectorielle. Programme de coopération volontaire UNITERRA.